

LA DÉTRESSE DES ÉLEVEURS FACE À LA FCO-3



3

DOSSIER **FCO-3**



5

Rentrée européenne
pour Benoit Cassart



10

Retour sur la Foire
de Battice



15

Dérogation d'usage
de fongicides contre le mil-
diou de la pomme de terre
(Phytophthora infestans)

SOMMAIRE

Actualités

- Le Regard de Marianne **3**
Veille de rentrée politique pour l'UE :
la PAC post-2027 en perspective **4**
Rentrée européenne
pour Benoît Cassart **5**
Une assurance récolte en France,
comment ça marche ? **6**
Harmonisation de la TVA:
pourquoi nous disons non! **6**

Dossier FCO

- « Qui va indemniser la perte
de nos moutons et les soins de santé ? » **7**
Les élevages laitiers également
durement impactés **7**
ARSIA : comment ses agents
gèrent l'épidémie ? **8**
Rendac – « Nous recevons
des milliers de demandes par semaine » **8**
L'UPV plaide plus que jamais
pour la vaccination **9**

Dossier Foire de Battice

- Seul 1 bélier sur 5 fertile à 100% ! **10**
Une 34ème édition **11**
avec la FCO-3 en trouble-fête **11**
6 Galiciens et leur cathédrale
de compostelle **11**
Les cornadis, une valeur
sûre comme de l'acier **12**
La magie des tracteurs
en Lego opère à tout âge **12**
Une présence relationnelle
dans un contexte laitier sous pression **12**

Cultures

- PPP problématiques
dans les masses d'eau **14**
Les essais de pommes
de terre robustes, aussi victimes du mildiou **15**
Dérogation d'usage de fongicides
contre le mildiou de la pomme de terre **15**
Logiciel dégâts de gibier :
mise à jour des prix **16**
Choix variétal en escourgeon **16**
Orge brassicole wallon : où en est-on ? **17**

Elevage

- Sanitel sera hors ligne
les 13, 14, 15 et 16 septembre 24 **18**
Les marchés **19**

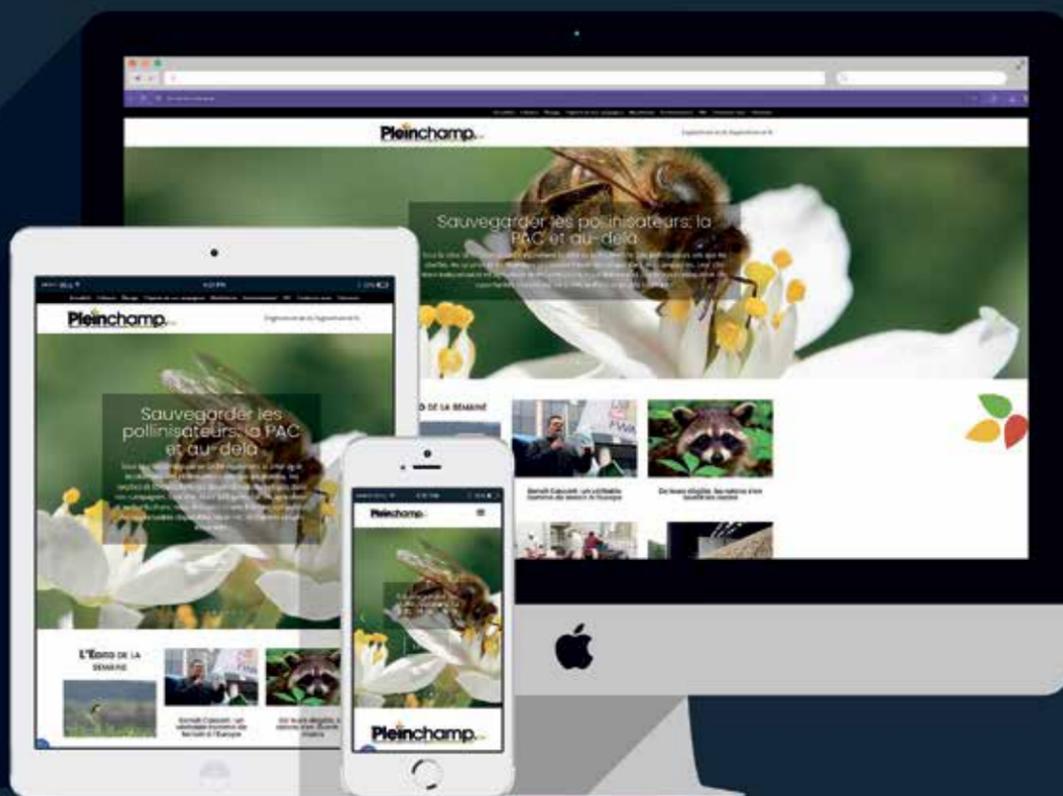
Agenda et petites annonces **20-23**
Concours régional de Clavier **24**

RETROUVEZ L'INTÉGRALITÉ DE NOS ÉDITIONS EN LIGNE SUR NOTRE SITE INTERNET



www.pleinchamp.be

Pleinchamp.be
Hebdomadaire de la Fédération Wallonne de l'Agriculture



Pleinchamp.be
Hebdomadaire de la Fédération Wallonne de l'Agriculture

Pleinchamp SRL
Chaussée de Namur, 47
5030 Gembloux

Éditrice responsable :
Marianne Streef

Coordinateur rédactionnel :
Ronald Pirlot

Contact rédaction :
pleinchamp@fwa.be

Contact publicités
et abonnements :
Sylvie Van Vooren
0476 84 17 29
pub@fwa.be

LA DÉTRESSE DES ÉLEVEURS FACE À LA FCO-3



Avec l'explosion du nombre d'animaux atteints par la FCO-3 cet été, les élevages ovins et bovins sont rentrés dans une des pires crises sanitaires de cette décennie. Dans les élevages, les pertes se multiplient, la rentabilité dégringole et la détresse s'est emparée des éleveuses et éleveurs wallons...

En effet, si toutes les conséquences ne sont pas encore connues ou visibles, la gravité de la situation ne fait aucun doute et le sujet était au cœur de toutes les discussions ce week-end à la Foire Agricole de Battice. Outre les constats, ces discussions mettent en exergue bon nombre de questions et d'interrogations auxquelles des réponses doivent être apportées ! Si tous les éléments de réponse ne sont pas encore connus, certains points s'éclaircissent de jour en jour et au fur et à mesure de vos retours de terrain, de vos appels, des discussions et des réunions que suivent les équipes de Gembloux.

Premièrement, même si nous avons perdu une bataille à cause de l'arrivée tardive et trop peu communiquée du vaccin, la protection des cheptels reste la priorité !

La mauvaise expérience des Pays-Bas, qui ont été confrontés à la pre-

mière vague de FCO-3 en Europe sans aucun vaccin disponible l'automne dernier, montre que malgré plusieurs milliers de foyers (plus de 50% des exploitations laitières), à la sortie de l'hiver, 80% des vaches laitières néerlandaises n'avaient pas été contaminées. Ceci nous apprend que même si des cas sont détectés dans les exploitations, tous les animaux ne sont pas infectés. Cette observation souligne l'importance de poursuivre l'effort de vaccination. Si le vaccin ne protège pas de tous les



La recherche de solutions se poursuit également au niveau fédéral, où la FWA ne manque pas de travailler afin de parvenir à mettre en place des solutions

symptômes et de toutes les pertes – et ne protège pas du sérotype 8 qui semble progresser en France – la vaccination permet néanmoins de réduire la mortalité et les pertes de production dans les élevages.

Un deuxième point essentiel consiste à objectiver au mieux les dommages qui peuvent l'être. Cela commence par la déclaration des foyers via

vos vétérinaires. Outre le fait que ce soit une obligation, cela permet aux autorités de mesurer les dégâts. Si je pense que toutes les autorités du pays ont bien conscience de la problématique et savent que tous les élevages sont ou seront atteints, il reste important pour elles de pouvoir justifier les mesures qu'elles prendront en réponse à cette crise de chiffres.

Par contre, là où les autorités peuvent agir, c'est sur l'encadrement des foyers. Notamment concernant les exportations d'animaux au sein de l'Union européenne qui ne peuvent faire l'objet de chantage sanitaire de la part d'autres pays, pourtant dans la même situation que nous.

Pour continuer cette objectivation des pertes, il est primordial que les autres acteurs des filières nous aident dans cette démarche.

Le nombre de données collectées par les laiteries, par Rendac et par les autorités est gigantesque. Face à une situation de crise, il est impérieux que ces données puissent servir à l'intérêt public. Enfin, tous les efforts pour les semaines à

venir vont être portés sur l'obtention de solutions concrètes ! Dans cette optique, la FWA, avec les autres organisations agricoles wallonnes, ont été reçues jeudi dernier par Mme Anne-Catherine Dalcq, Ministre wallonne de l'agriculture.

Mme Dalcq avait pris le temps au préalable de rassembler le maximum d'informations à propos du virus, des mécanismes de transmission et des conséquences qu'il cause dans les élevages. Suite à ces informations, nous avons apporté collectivement les ressentis du terrain puis évoqué les pistes de solutions (assurances, fiscalité, remboursement du vaccin, aides à la perte de production...). Ces pistes doivent être travaillées en profondeur par toutes et tous ces prochains jours avant une nouvelle réunion avec la Ministre dans quelques jours.

Par ailleurs, la recherche de solutions se poursuit également au niveau fédéral, où la FWA ne manque pas de travailler afin de mettre en place des solutions et pour répondre de manière concrète à vos questions et interpellations légitimes. Croyez-le, toutes les organisations du pays parlent d'une même voix quant il s'agit d'une crise de cette ampleur.





VEILLE DE RENTRÉE POLITIQUE POUR L'UE:

LA PAC POST-2027 EN PERSPECTIVE

La rentrée politique est désormais toute proche, et pour ce qui concerne l'agriculture, celle-ci sera principalement européenne.

La présidente réélue de la Commission, Ursula von der Leyen, a assuré vouloir présenter dans les cent premiers jours de son nouveau mandat une «vision pour l'agriculture et l'alimentation» garantissant la compétitivité et la durabilité du secteur agricole européen. Elle y esquissera probablement les orientations de la prochaine politique agricole. Nous l'attendons donc avec impatience.

Richard Cydzik

De l'oral au concret

Annonces rassurantes de von der Leyen

Devant le Parlement, avant le vote du 18 juillet qui devait la réélire, Ursula von der Leyen a prononcé un discours contenant des tonalités encourageantes pour le secteur agro-alimentaire, même si elle ne s'y est pas départie du souci de «durabilité» qui fut la marque de fabrique de son précédent mandat. Elle y a promis de présenter au cours des 100 premiers jours de son nouveau mandat «une vision pour l'agriculture et l'alimentation qui examinera comment assurer la compétitivité et la durabilité à long terme de notre secteur agricole, dans les limites de notre planète». Elle a certes assuré que les producteurs ayant une approche durable de la nature, de la biodiver-

Reste à voir comment ces belles paroles se traduiront en actes. Qu'en sera-t-il, pratiquement, par exemple de la transition écologique du secteur agricole? Il est douteux que ce véritable étendard de l'ancienne Commission soit passé par pertes et profits. Rappelons que ce dossier comprend des prescriptions sévères en matière d'utilisation d'engrais de synthèse et de produits phytos, ainsi que d'extension de l'agriculture bio. Qu'en sera-t-il des accords de libre-échange, et notamment du fameux accord Mercosur qui plane en permanence, telle une épée de Damoclès, sur le secteur? Le contexte économique n'est guère favorable et les pressions sont fortes pour contrecarrer les risques de récession industrielle. L'environnement international ne l'est guère plus, comme le montrent les menaces de la Chine



© European Union 2024 - Source EP

Entretiens néanmoins, certains dossiers conserveront leur caractère prioritaire et en grande partie controversé: pensons au fameux «Pacte vert», ou à l'accord avec le Mercosur. Certes, on pourrait se réjouir, en principe, du fait que les partis écologistes aient fait l'objet d'un relatif désaveu lors du scrutin européen du 9 juin dernier, mais il importe d'avoir à l'esprit que leurs idées se sont répandues à travers toutes les formations politiques, moins il est vrai à la droite de l'échiquier. Il ne s'agit pas bien sûr de stigmatiser les préoccupations de protection de l'environnement à vrai dire bien nécessaires, étant donné les dégâts occasionnés à la nature par certains comportements. Mais bien de pointer du doigt les positions déraisonnables et extrémistes, comme la volonté de se passer des énergies fossiles ou des moyens chimiques de protection des plantes, à des échéances d'évidence trop rapprochées. Des positions que, répétons-le, l'Union est (était?) la seule au monde à préconiser de manière aussi exacerbée.

Eurodéputés «agricoles»

En dépit de ce qu'affirmait l'ancien président français Valéry Giscard d'Estaing (l'un des concepteurs des traités européens actuels), il est faux de dire que les parlementaires européens n'ont au fond «rien à dire». Souvenons-nous par exemple qu'en novembre de l'an passé, ils ont dépouillé de sa substance le projet sur la «restauration de la nature» concocté par le Commissaire Frans Timmermans, lequel projet aurait été préjudiciable à l'activité agricole, entre autres en matière d'usage des produits phytos. Ce qui conduit cer-

tains commentateurs à mésestimer le pouvoir d'influence du Parlement européen (PE), trop souvent confiné dans l'ombre de la Commission, celle-ci disposant seule du pouvoir d'initiative (un Euro-parlementaire n'est pas habilité, à l'instar de ses collègues des parlements nationaux, à déposer l'équivalent d'une proposition de loi). En outre, les crises du Covid et le conflit ukrainien ont permis à la Commission von der Leyen de prendre la tête des politiques sanitaires et des Affaires étrangères de l'UE, alors que ces domaines ne relèvent pas de sa compétence.

Jeu d'influences

Le pouvoir d'influence des Eurodéputés est cependant bien réel: c'est bien pourquoi nos voisins français déplorent que le PE ait perdu plusieurs de ses représentants agricoles «hexagonaux». Le même phénomène s'est produit au sein de leur Assemblée nationale. Le poids agricole de la France (traditionnel défenseur d'un modèle agricole proche de celui de la Wallonie) risque hélas de s'en ressentir. L'on sait que la Wallonie compte un élu proche des milieux agricoles - spécialement des éleveurs bovins - en la personne de Benoît Cassart. Comptons qu'il contribuera à attirer l'attention des dirigeants européens sur la précarité de la situation des éleveurs, victimes d'une pression permanente sur les prix, y compris en cas d'évolution favorable du marché. Si le problème de relève agricole concerne tous les secteurs, il est indubitable que l'élevage bovin est l'un de ceux qui subit la plus grande désaffection. Cela n'est pas acceptable.



©shocky

sité ainsi que de l'équilibre du budget carbone, «doivent être récompensés en conséquence». Néanmoins, les observateurs considèrent que les promesses de la Présidente en matière de développement durable sont plutôt modestes en regard de son premier mandat. Le changement climatique étant plutôt évoqué en raison de ses «effets dévastateurs dans les champs et les forêts». Sur le plan économique, von der Leyen a fait référence au faible pouvoir de négociation des producteurs agricoles face à la grande distribution et ses centrales d'achat. «La place des agriculteurs et agricultrices dans la chaîne de valeur agroalimentaire doit être renforcée» a-t-elle assuré, déclarant que les agriculteurs ne devraient pas être contraints de vendre leurs produits alimentaires en-dessous de leurs coûts de production.

sur ses importations de produits laitiers européens, mesure qui aurait des conséquences catastrophiques pour les éleveurs. Enfin, ne perdons pas de vue les élections américaines, dont les résultats comportent leur lot d'incertitudes. L'heure est donc à la plus grande circonspection pour les dirigeants politiques européens, et encore plus pour les agriculteurs et leurs organisations. Et certainement pas aux décisions et propos aventureux, du type de la désastreuse politique de sanctions adoptée contre la Russie voici deux ans.

RENTRÉE EUROPÉENNE POUR BENOÎT CASSART

Ce 2 septembre, c'était au tour des Députés européens de faire leur grande rentrée. Parmi ceux pour qui il s'agissait d'une grande première, Benoît Cassart, élu sur la liste MR, et qui siègera au sein du groupe Renew. Agriculteur à Porcheresse (Havelange), ce membre FWA entend bien faire remonter son expérience de terrain lors des débats sur les thématiques agricoles, et plus précisément les questions relatives à l'élevage.

«Enthousiaste et super motivé». Ces termes résumant l'état d'esprit de Benoît Cassart à l'aube du nouveau chapitre qui se profile à l'horizon du haut de ses 55 ans. Fraîchement élu Député européen, l'agriculteur de Porcheresse sait qu'une grande part

missions. Pour Benoît Cassart, ce sera «Commerce international» et «Transports et tourisme» en tant qu'effectif, et «Agriculture et développement rural» en tant que suppléant. «Il faut savoir que cette dernière commission est très sol-



de son avenir professionnel va désormais se partager entre Bruxelles et Strasbourg. A raison de 2 semaines dans la capitale belge (pour les réunions de groupe et de Commission) pour une semaine dans la Cité alsacienne (pour les votes en session parlementaire).

Une rentrée qui n'est cependant pas synonyme d'investiture. «Contrairement à la procédure belge, il n'y a pas de prestation de serment. C'est le premier vote qui fait office d'entrée en fonction. Et celui-ci a déjà eu lieu le 15 juillet avec les désignations des Présidentes de la Commission et du Parlement» explique Benoît Cassart.

Un moment particulièrement solennel vécu avec les yeux grands ouverts de celui qui découvre un autre monde «particulièrement impressionnant». L'occasion également de vivre de l'intérieur cette gabegie liée aux incessants allers-et-retours entre Bruxelles et Strasbourg. «C'est quand même un peu fou de délocaliser autant de personnes à Strasbourg pour aller voter alors que les votes pourraient très bien se tenir à Bruxelles. Pour une personne attachée au bon sens paysan, il y a matière à réflexion sur les plans économiques et écologiques». Mais on ne remet pas en question les compromis historiques qui ont présidé jadis à ce choix franco-belge.

Commission agricole...

Une première prise de contact synonyme de choix des com-

licitée vu les dernières manifestations qui ont placé la thématique au centre de l'actualité». En tant que suppléant, Benoît Cassart assistera aux débats, mais qui n'aura pas accès au vote. Du moins en théorie... «Il s'avère que la charge de présidente du groupe Renew ne devrait pas permettre à Valérie Hayer de siéger souvent à cette Commission Agri. Normalement, il me reviendrait de voter en son absence, en concertation bien évidemment avec ses positions». Une Commission particulièrement importante dès lors qu'elle devrait rapidement s'atteler à l'élaboration de la prochain PAC post-2027.

... du commerce international...

Les défis s'amoncellent également en Commerce international avec la question en suspens des accords de libre-échange, et notamment avec le Mercosur. «C'est clairement

Ronald Pirlot

hypocrite de croire que l'on peut obtenir des prix rémunérateurs pour les agriculteurs et en même temps avoir un libre-marché complètement ouvert, dans lequel le prix du marché est complètement déconnecté du coût de production». De quoi en perdre son libéralisme? «Il ne faut pas confondre libéralisme et ultralibéralisme débridé. Je trouve que la concurrence dans un marché intérieur est saine à partir du moment où tout le monde respecte les mêmes règles. Un débat sur le Mercosur qui divise plus que jamais en Europe. «On sent clairement qu'il existe une dichotomie entre les pays du Sud et la France qui sont plutôt contre, et les pays du Nord, surtout l'Allemagne, qui sont très demandeurs. Personnellement, je suis tout à fait défavorable à cet accord si la viande bovine fait partie des clauses».

... et du transport

Une viande bovine également au centre des préoccupations de Benoît Cassart dans le cadre de son siège au sein de la Commission «Transports et tourisme». En ligne de mire, la révision du Règlement de 2005 sur les conditions du transport animal, et notamment tout ce qui tourne autour du bien-être animal. «Sur ce dossier dont on parle depuis des années, il y a réellement une grande contradiction entre les gens de la Commission qui veulent avancer sur la réforme, et les gens de terrain qui se demandent pourquoi changer un règlement qui est déjà très bien et très strict. Ici, on risque d'augmenter de plus de 50% le coût du transport, le nombre de camions sur les routes de 30 à 40%. C'est donc un risque économique, un recul écologique... et d'un point de vue du bien-être animal, on doit faire plus confiance aux professionnels. Qui a intérêt à transporter des bêtes dans de mauvaises conditions?»

D'où l'importance d'avoir des gens de terrain qui participent aux débats. «Evidemment, chacun sait qu'une bête sera nettement moins ballotée dans une bétailière remplie correctement que remplie à moitié. Mon ambition, c'est d'être le relais entre les gens de terrain et les gens qui travaillent à la Commission. Ceux-ci sont très brillants, mais manquent de la sensibilité du terrain. Et comme ils sont tout le temps sous la pression

d'ONG parfois extrémistes, c'est bien aussi de pouvoir leur expliquer autre chose».

Ce bon sens paysan qui a si cruellement fait défaut au cours de ces dernières années.

«Un agriculteur qui fait de la politique, et non l'inverse»

Très investi sur sa ferme, dans sa société Fabroca ainsi qu'au sein de la Fédération des marchands de bestiaux, Benoît Cassart, même s'il est entouré, sait qu'il ne pourra pas continuer à mener toutes ces activités de front. «C'est clair que ce sera l'un des plus gros défis des semaines à venir». Il a déjà arrêté au 30 juin son mandat au sein de la Fédération des marchands de bestiaux, va rationaliser ses activités agricoles sur une seule implantation. Quant à Fabroca, la société continue avec les différentes personnes mises en place.

«J'ai un mandat de 5 ans et je compte l'honorer au mieux. Mais je suis un professionnel qui représente un secteur au niveau de la politique, je n'ai pas du tout l'ambition de devenir un politicien professionnel. Je reste agriculteur avant tout».

Et puis Benoît Cassart s'est entouré d'une équipe de choc pour assumer ses nouvelles fonctions. Trois collaboratrices forment son équipe, à savoir une ancienne collaboratrice de Louis Michel et d'Olivier Chastel qui a énormément d'expérience, une autre qui connaît parfaitement la commission Environnement pour l'avoir côtoyée tout au long de ces cinq dernières années, et enfin une personne de terrain qui connaît les réalités agricoles italiennes et françaises. De quoi justifier l'enthousiasme et la motivation du citoyen d'Havelange.

SY Admiration

Admirez le blé tendre !

Tolérant de la tête au pied.

Résistance maladies.

Très bon comportement face à la fusariose.

un allié pour l'agriculture durable.

Variété 1/3 précoce.

BPS.

Bon PMG.

Contactez votre négociant
Ets. Monseu S.A. Rochefort - +32 84 38 83 09 - info@monseu.be

UNE ASSURANCE RÉCOLTE EN FRANCE, COMMENT ÇA MARCHE ?

Par Mathis Vautier, Stagiaire CAP

Actualités

Depuis le 1er janvier 2023, l'Etat français a réformé son système d'«Assurance Récolte» aussi appelée «Assurance Multirisques Climatiques». Cette mise à jour a été conçue pour inciter les agriculteurs à se protéger face aux problèmes climatiques de plus en plus courants. Mais aussi que cette assurance puisse bénéficier à tous les types d'agriculteurs (héliculteurs, ostréiculteurs...). Mais, concrètement, comment fonctionne-t-elle ?



©Anastasia

Ce système est élaboré en trois paliers de frais. Les frais du premier étage (risques de faible intensité) sont pris en charge par l'agriculteur. Le deuxième étage représente les risques à intensité moyenne. Celui-ci est soutenu par l'assureur si l'agriculteur a souscrit un contrat d'assurance récolte subventionnée. Pour les risques d'ampleur exceptionnelle (étage 3), grâce à la mise en place

d'une indemnisation de solidarité nationale (ISN), ces frais seront répartis entre l'Etat et l'assureur, à des taux différents en fonction de la situation de l'agriculteur. En effet, si l'agriculteur est assuré, l'Etat indemnifiera 90% de ce «3ème étage». Les 10 % restant seront indemnisés par l'assureur. Cependant, si aucun contrat d'assurance récolte subventionnable n'a été souscrit, alors

l'Etat indemnifiera seulement 40% de ce «3ème étage» (en 2024), le reste étant à la charge de l'agriculteur. Ce taux diminuera l'année suivante, et ce pour inciter à souscrire à l'Assurance Récolte. (Voir tableau ci-dessous).

Subvention

Cette réforme de l'assurance entre dans le second pilier du plan stratégique de la PAC 23-27 française. Une aide publique à l'assurance peut être octroyée aux exploitations agricoles. La condition? Souscrire à une assurance multirisques climatiques couvrant la récolte de l'année visée via un des 13 assureurs agréés par le ministère de l'Agriculture.

De plus, cette assurance doit disposer de certaines garanties obligatoires. Pour un contrat à l'exploitation, 80% de la surface de celle-ci doit être couverte par l'assurance. Pour les contrats de groupe de cultures, 70% doit être assuré pour les grandes cultures, cultures industrielles et horticulture. Et 95% dans les autres domaines comme les prairies ou autres.

D'autre part, l'assurance doit couvrir un nombre de risques minimum. Les contrats dits «monorisques» ne sont donc pas subventionnables (ex: grêle, sécheresse, inondations...).

La subvention de la PAC est bien sûr destinée aux agriculteurs actifs qui ont fait la demande d'aide dans leur déclaration PAC. Si l'agriculteur veut obtenir une subvention, qui peut monter jusqu'à 70% dans certains cas, son contrat d'assurance devra respecter certaines conditions. Par exemple, la franchise doit être comprise entre 20 et 40% pour les grandes cultures, et les légumes et entre 20 et 25% pour les prairies.

Pour estimer les dégâts, les rendements de référence sont calculés via la moyenne olympique de l'exploitation des cinq dernières années. C'est une moyenne où la plus basse et la plus haute valeur sont éliminées du calcul. En étudiant le système français, la FWA partira des freins identifiés pour envisager directement des pistes d'amélioration en vue de proposer un système plus résilient et plus adapté en Wallonie.

L'avis des utilisateurs

Sylvain Deloche,
Secrétaire général de la FNSEA du Puy de Dôme

«Ces assurances sont faites pour couvrir les risques ponctuels, le problème, c'est que c'est une situation récurrente».

Céréaliériste dans le Puy de Dôme, il dispose de bonnes terres. La coopérative Limagrain lui impose l'assurance récolte pour ces parcelles. Avec ce système de moyenne olympique sur les cinq dernières années, c'est rare que les rendements entrent dans les conditions d'indemnisation. Les assurances lui coûtent assez cher, pour un recouvrement minime lors du déclenchement de l'indemnisation. Cela est dû au barème socle assurable fixé assez bas (ex: 173€ la tonne de blé tendre d'hiver non bio). Etant donné que les subventions viennent du deuxième pilier de la PAC, elles font diminuer considérablement le budget des aides directes.

Pour lui, ce système est donc loin d'être parfait.

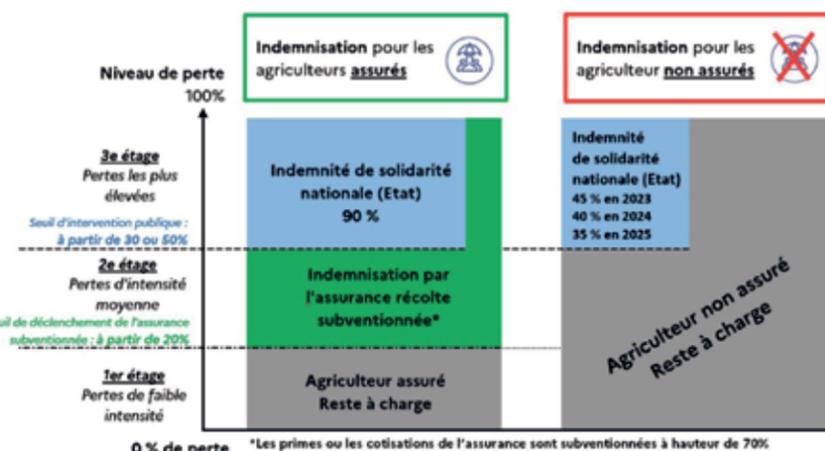
Jérôme Tellier,
Président FDSEA de l'Indre

Éleveur de limousins avec un système 100% herbe, il n'assure pas ses prairies. En effet, selon lui, les assurances ne fonctionnent pas non plus sur les prairies. Malgré une grosse réforme sur l'assurance de celles-ci, les facteurs de dégâts sont mesurés grâce à un satellite. Ce satellite mesure uniquement la biomasse, il ne prend pas en compte la qualité de l'herbe, mais surtout il n'a pas la compétence pour mesurer la capacité de récolte. Cette mesure est uniforme à toute la commune. Donc les différents types de sols ou les autres facteurs spécifiques à la parcelle ne sont pas pris en compte.

Jean-Yves Limbert,
agriculteur dans l'Indre

Agriculteur en grandes cultures sur une surface avoisinant les 450 hectares, il a toujours assuré ses cultures depuis la création de l'assurance multirisque climatique autour de 2015. Au début, cela restait abordable. Mais aujourd'hui, il paie 107 euros par hectare, subventionnés à 60%, ce qui laisse environ 45 euros à sa charge. Le système de moyenne olympique, basé sur les cinq dernières années, est également contesté. À mesure que le temps passe, les rendements de référence diminuent en raison des années de récoltes incertaines qui se succèdent. Parallèlement, la franchise augmente, créant à terme un croisement complexe, avec une avance de trésorerie importante pour des indemnités déclenchées seulement dans des cas exceptionnels

Schéma d'ensemble du dispositif réformé



Direction générale de la Performance économique et environnementale des entreprises

Source de l'image : La réforme de l'assurance récolte | ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire

HARMONISATION DE LA TVA: POURQUOI NOUS DISONS NON!

Dans le contexte des négociations fédérales actuelles, la proposition d'harmoniser les taux réduits de TVA de 6% et 12% en un taux moyen de 9% dans le cadre de la réforme fiscale a fait l'objet de discussions ces dernières semaines. Ce point a suscité de vives inquiétudes. Bien que l'objectif soit de «renforcer le pouvoir d'achat», une telle initiative présente des risques majeurs tant pour les consommateurs que pour l'ensemble du secteur agroalimentaire.



Laura Lahon, Conseillère Coopératives et chargée de projet céréales bio et Thomas Demonty, Coordinateur Pôle animal Conseil, Analyse et Politique (CAP)

L'alimentation est un besoin fondamental, et il est crucial que les produits de première nécessité restent accessibles, surtout pour les ménages vulnérables. Une hausse de la TVA sur les denrées alimentaires à 9% (contre 6% actuellement) augmenterait leur coût, ce qui diminuerait le pouvoir d'achat des consommateurs, particulièrement des familles à revenu modeste pour qui les dépenses alimentaires représentent une part importante du budget.

Un coup dur pour la compétitivité du secteur agricole et alimentaire

Le secteur agricole, producteur de notre alimentation, ainsi que les entreprises agroalimentaires, déjà pénalisés par des coûts élevés, seraient encore davantage affaiblis par une harmonisation de la TVA à 9%. Une telle hausse réduirait notre compétitivité face à nos voisins européens, où les taux de TVA sur l'alimenta-

tion sont plus bas (5,5% en France, 7% en Allemagne, 3% au Luxembourg). Cette disparité ne ferait qu'encourager davantage les achats transfrontaliers, aggravant ainsi les pertes de revenus pour nos entreprises.

Une demande commune pour préserver le secteur

Face à ces enjeux, et en collaboration avec l'AgroFront, BFA, FEVIA et COMEOS, nous avons exhorté les négociateurs à ne pas augmenter la TVA sur les produits agricoles et alimentaires. Nous appelons plutôt à alléger les charges sur notre secteur et à renforcer sa compétitivité pour garantir la sécurité alimentaire et notre souveraineté économique.

Cette proposition faisait partie de la première note proposée par Bart De Wever. Comme vous le savez, l'actualité fédérale évolue constamment en ce moment, il sera donc crucial de suivre l'évolution de cette proposition dans l'accord de gouvernement définitif.



"QUI VA INDEMNISER LA PERTE DE NOS MOUTONS ET LES SOINS DE SANTÉ?"

Johnny Hayette est éleveur de moutons dans la commune de Gilly. Il possède 100 ovins qu'il élève à titre complémentaire. A l'instar de la majorité de ses confrères, il est fortement impacté par l'épidémie de fièvre catarrhale ovine qui sévit désormais sur tout le pays. A la perte de 3 moutons s'ajoutent les frais de vaccination et des antibiotiques, ne cessant de faire augmenter la facture.

Ronald Pirlot

tants, notamment des gonflements aux articulations des pattes, des soucis de mobilité ou des taches blanches aux yeux leur occultant temporairement la vue» constate Johnny. Lequel entrevoit toutefois une amélioration depuis qu'il a rentré sous abri la vingtaine de moutons qui présentaient des symptômes. Lesdits moutons se portent en effet nettement mieux que lorsqu'ils étaient en prairie. De quoi espérer voir tout doucement le bout du tunnel.



Johnny Hayette surveille ses moutons comme le lait sur le feu

lève rapidement que des moutons boitent, alors que leurs ongles sont propres. «Je les ai aussitôt mis en quarantaine, avant de commander rapidement des vaccins, sur conseil de mon vétérinaire, vu qu'ils commençaient à devenir très rares. Ce dernier m'a commandé deux flacons de 50 doses, à 4€ la dose». Mais le vaccin n'étant efficace qu'au bout de quelques jours, Johnny doit également administrer quotidiennement un antibiotique à la vingtaine de moutons contaminés. «Le coût: 110€ la bouteille de 100ml!».

Trois moutons morts

Malgré les bons soins qu'il prodigue quotidiennement durant plus d'une heure et demie à ses protégés, Johnny doit déplorer trois décès. «Et j'ai encore l'un ou l'autre moutons qui présentent des signes inquié-

Quelle indemnisation?

Reste la question de l'indemnisation, non seulement des trois moutons morts, mais aussi des 400€ de vaccin et des 100€ d'antibiotique. «Il convient d'y ajouter les risques d'une diminution du nombre d'agnelages cette année, mais aussi le transport de l'animal mort et les frais de prélèvement de la rate (20€) pour

confirmer l'origine du décès». Tout ça, dans un climat de stress permanent et un profond sentiment d'impuissance dans le chef de l'éleveur. Autant dire que la perte économique se double d'une perte affective. De quoi justifier, aux yeux de Johnny, une indemnisation. «Et encore, je n'ai que 100 moutons. Comment font ceux qui ont 200 à 300 moutons et qui doivent, en plus, assurer le bon suivi de leurs cultures?» questionne l'éleveur, qui regrette un manque d'anticipation dans la communication de l'information. Et qui espère que des réponses seront apportées à ses différentes questions.



Certains moutons présentent des taches blanchâtres aux yeux les rendant temporairement aveugles

«Tout a commencé voici 15 jours. Un ami éleveur de Marche-en-Famenne m'a informé que l'épidémie sévissait, décrivant les symptômes, à savoir de la fièvre et des boiteries». C'était un vendredi, se souvient Johnny. Il inspecte aussitôt son cheptel et re-

LES ÉLEVAGES LAITIERS ÉGALEMENT DUREMENT IMPACTÉS

Si la fièvre catarrhale ovine (FCO) tient des ovins son nom, elle touche l'ensemble des ruminants domestiques (bovins, ovins et caprins) et sauvages. Depuis le début de l'épidémie du sérotype 3 qui touche actuellement nos élevages, les bovins ne sont pas épargnés. Parmi eux, les vaches laitières – et leurs éleveurs – sont durement impactés par la maladie.

Anne-Laure Michiels

ne m'a pas contacté suite à la baisse de production, mais ils sont bien au fait de la situation générale de l'épidémie. Le chauffeur qui effectue la collecte m'a d'ailleurs affirmé qu'ils supprimaient des tournées» conclut l'éleveur. Une chute de production loin d'être anodine, entraînant une baisse de rentabilité – dont les marges peuvent déjà être fines – comme le relate Olivier : «même si le prix du lait finit par monter, il faudra plusieurs mois pour récupérer le manque à gagner causé par l'épidémie.»

Un coup dur pour les éleveurs

Au moral des éleveurs, cette nouvelle épidémie assène un nouveau coup : «Comme on se le disait avec un collègue au téléphone, ce n'est pas gai de se lever le matin quand on sait qu'on va dans l'étable et qu'on va voir l'état des bêtes, qu'on y passe un temps fou pour les soigner sans pouvoir y faire grand-chose de plus» confie Olivier. Mais «il fait toujours beau au-dessus des nuages comme dit Zaho De Sagazan» conclut notre éleveur, au ton néanmoins optimiste.

Du côté d'Estinnes, dans la Province de Hainaut, Olivier Mariscal dispose actuellement d'un troupeau laitier de 55 vaches. C'est dès le début du mois d'août qu'il constate les premiers symptômes de la maladie sur ses bêtes : «nous avons vacciné début août mais les premiers symptômes sont apparus quelques jours après la première dose du vaccin. Sur l'ensemble du troupeau, nous avons eu 2 bêtes dont l'état clinique a nécessité qu'elles soient médicamentées. Pour les autres, leur état ne l'a pas

nécessité mais la santé générale du troupeau n'est pas bonne. Les bêtes ne circulent plus autant dans l'étable, elles ne sont pas accablées mais elles ne sont pas en forme non plus. Mais je ne me plains pas, j'entends des collègues envoyer des bêtes au clos.»

Chute de production et de rentabilité

Qui dit vaches malades, dit forcément chute de la production de lait... «Sur les 55 vaches traitées pour l'instant, je dirais qu'environ 50% d'entre elles connaissent une baisse de production entre 5 et 10 kilos de lait, voire jusqu'à 15 pour certaines. Je pense que ça commence tout doucement à se rétablir car on passe le cap du pic infectieux» explique Olivier Mariscal. «La laiterie de son côté

Gestations et lactations perturbées

«On tirera les conclusions définitives des conséquences de la FCO dans quelques mois seulement» entame Olivier. «Tous mes vêlages du début du mois de septembre sont déjà finis! (ndlr: propos recueillis le 27/08/2024)» s'exclame l'éleveur hennuyer avant de continuer : «les bêtes ont vêlé avant terme, les veaux sont petits et fragiles et le démarrage de lactation est catastrophique pour ces bêtes-là... On verra dans quelques mois comment les prochaines gestations arriveront à leur terme et comment les suivantes vont démarrer. Espérons que tout le monde puisse s'en remettre et qu'on puisse obtenir un geste des autorités aussi.»

Communiquer plus directement

Enfin, de son côté, l'éleveur regrette le côté tardif de l'alerte de la part des autorités : «c'est vrai qu'on entendait parler de ce virus depuis un moment. Les vétérinaires auraient sans doute dû être plus réactifs mais je trouve que les alertes officielles n'ont pas été émises suffisamment tôt et de façon assez percutante. Surtout cette année, à cause des conditions climatiques compliquées, nous avons eu beaucoup le nez dans le guidon sans pour autant avoir le temps de consulter la presse écrite. Un sms ou un email aurait probablement été plus efficace pour alerter les éleveurs, voire même les réseaux sociaux.»



© Björn Wylezich



ARSIA

COMMENT SES AGENTS GÈRENT L'ÉPIDÉMIE FCO ?

La fièvre catarrhale ovine (FCO) s'étend comme une trainée de poudre dans les exploitations wallonnes. À l'ARSIA, le téléphone ne cesse de sonner alors que les agriculteurs sont de plus en plus touchés par la maladie, à la fois dans leurs moutons, leurs bovins, voire même leurs chèvres.

DOSSIER

FCO

Vous avez une question sur la FCO ?

Pour joindre l'ARSIA – administration de la santé, appelez le 083/230515, option 4.

Mathilde Guillaume

Une grande part du travail de l'ARSIA face à l'épidémie consiste actuellement à conseiller les agriculteurs sur quoi faire en cas de suspicion de FCO dans leur troupeau, voire en cas de cas avérés: faut-il vacciner ou non? Quels prélèvements/prises de sang sont nécessaires?

L'ARSIA a aussi une mission de sensibilisation: elle organise des réunions dans toute la Wallonie, ainsi que des webinaires afin d'expliquer le contexte sanitaire et d'émettre des recommandations concernant l'épidémie en cours. Les informations sont aussi transmises via les réseaux sociaux, les infomails ARSIA, ainsi que dans votre journal Pleinchamp et ce depuis mars 2024.

Recommandations

Dans les conseils utiles à rappeler, si vous utilisez des insecticides sur le dos de vos animaux, n'oubliez pas d'en remettre après chaque pluie. Pour la vaccination, une seule dose est préconisée par les firmes pharmaceutiques mais il est important de souligner qu'il faut compter 21 jours pour que l'immunité s'établisse. Par exemple, si le vaccin est administré

le lundi, et que les culicoïdes porteurs du virus passent le mercredi, les animaux ne seront pas protégés.

Les culicoïdes, responsables de la transmission de la FCO, meurent en dessous de 10°C. On peut donc espérer bientôt en être débarrassé... S'ils disparaissent cet automne, ils reviendront à la belle saison, d'où l'importance de vacciner dès le retour des beaux jours en 2025, mais aussi de ne pas se focaliser sur le sérotype 3, car le sérotype 8, dont nous avons réussi à être indemne, se rapproche dangereusement de notre frontière avec la France, et nécessite un vaccin différent.

Une épidémie qui en cache une autre

Une autre maladie émergente nous arrive aussi de France, elle est actuellement à 800km de la frontière: la MHE (maladie hémorragique épizootique). Elle est aussi transmise via les culicoïdes. Le vaccin sera disponible sous peu: pour l'ARSIA, il ne faut pas prendre de risque et vacciner avant que la maladie arrivera à nos portes.

Rôles face à l'épidémie

Pour la FCO plus particulièrement, l'ARSIA se veut être le relais entre les agriculteurs/vétérinaires d'exploitation et l'AFSCA pour les différentes analyses et prélèvements liés à l'épidémie. Quand il y a suspicion de FCO, le vétérinaire d'exploitation effectue une prise de sang, ou si l'animal est mort, envoie le cadavre pour une autopsie. L'envoi d'échantillons de sang accompagnés d'un formulaire de demande d'analyse de l'ARSIA avec mention «suspicion de FCO» vaut immédiatement comme demande pour que les analyses soient envoyées au laboratoire national de référence Sciensano. Il ne faut donc plus compléter le formulaire de notification obligatoire. Pour plus d'information, voici le lien vers la demande d'analyse et la procédure complète de l'AFSCA: www.arsia.be/fco-3-urgence-absolue



Pour rappel l'Association Régionale de Santé et d'Identification Animales (ARSIA) est une asbl qui encadre les éleveurs dans la réalisation de leurs obligations et besoins en matière d'identification et de santé animales. Ces missions sont mandatées par les autorités fédérales. Elle a également une mission de conseil en ferme.

RENDAC

« NOUS RECEVONS DES MILLIERS DE DEMANDES PAR SEMAINE »

Bien que l'épidémie de fièvre catarrhale ovine mette l'entreprise sous pression, Rendac affirme "maîtriser la situation et assurer une collecte dans les temps pour 98% des demandes". Si les chiffres sont effrayants (4 à 5x plus de demandes d'enlèvement de cadavres d'ovins, 2x plus de demandes pour les bovins) et rendent la logistique très compliquée, l'entreprise a augmenté ses capacités pour pouvoir faire face aux demandes tant des éleveurs que des très nombreux particuliers.

Une année noire pour les éleveurs. Face à une véritable épidémie de fièvre catarrhale ovine, le secteur de l'élevage tant ovin que bovin est en crise et les pertes, qu'elles soient financières ou animales, s'accroissent à une vitesse bien trop rapide. En Belgique, une seule société est en charge de l'enlèvement des dépouilles animales: Rendac. Face à l'afflux de demandes, l'entreprise confirme être sous pression mais assure réussir à collecter l'ensemble des dépouilles malgré 4 à 5 fois plus de demandes en ovins et une collecte doublée en bovins comme l'explique Sebastian Feyten, Managing Director de Rendac: « La situation est très compliquée mais nous arrivons à répondre à l'ensemble des demandes. Tous nos chauffeurs sont sur la route, 6 jours sur 7 – y compris les jours fériés –, nous avons embauché

des étudiants pour nous assister à la téléphonie... On est quasiment à la limite de nos capacités mais on maîtrise toujours la situation malgré l'épidémie. On ne saurait vraiment pas faire mieux. » Il faut dire que, vu le taux de mortalité important de la maladie – on parle de plus de 35% de mortalité pour les ovins – la société reçoit des milliers de demandes par semaine, surtout de la part de particuliers, ce qui rend la logistique extrêmement complexe. Et si des points de collecte collectifs avaient été envisagés avec les communes pour faciliter le travail et éviter les désagréments, comme les soucis d'odeur, l'entreprise préfère privilégier le ramassage tel qu'il est fait actuellement, plus facile et hygiénique tant pour l'entreprise que pour les propriétaires touchés ou les communes.

Florian Mélon

98% des dépouilles sont collectées dans les temps

« On comprend les soucis d'odeur que peuvent représenter des dépouilles avec le mois d'août qu'on a, nous indique le responsable de Rendac, et on comprend que le temps d'attente peut sembler long mais nous pouvons vous assurer que 98% des dépouilles sont collectées dans les temps. La règle est simple: dès que nous recevons une demande, nous récoltons les cadavres dans les 2 jours ouvrables, ce qui peut représenter plus en temps absolu, avec les week-ends par exemple, mais c'est le mieux que l'on puisse faire. Quant aux 2% non collectés à temps, ils passent en High Priority et sont collectés au plus vite. » Et quand on lui demande

quels sont les principaux soucis rencontrés et ce qui peut causer ces retards, outre le grand taux de mortalité, le responsable de chez Rendac pointe deux problèmes actuels: « Il y a tout d'abord le grand nombre de demandes de particuliers, ce qui complexifie grandement la logistique, mais aussi un vrai problème quant aux nombres de dépouilles récoltées. Si on nous téléphone pour la collecte d'un cadavre de mouton, on prévoit nos camions et nos routes pour le nombre de dépouilles prévues. Mais si, à la place d'avoir un mouton, nous en trouvons 2 ou 3 sur place, cela fausse notre feuille de route et peut nous obliger à reporter une collecte pourtant ré-





L'UPV PLAIDE PLUS QUE JAMAIS POUR LA VACCINATION

Témoins de première ligne face aux ravages provoqués par la Fièvre catarrhale ovine (FCO) de sérotype 3 chez les moutons mais aussi chez les bovins, l'UPV (Union professionnelle des vétérinaires) espère que le pic de contamination sera passé d'ici un mois. Et rappelle l'importance capitale de la vaccination en amont de la maladie. Un message d'autant plus d'actualité que se profilent à l'horizon la FCO de sérotype 8 et la MHE (maladie hémorragique épizootique) qui remontent de France. «Ne recommençons pas les mêmes erreurs sanitaires!» plaide Bernard Gauthier, co-président de l'UPV.

Propos recueillis par Ronald Pirlot

Deux autres épidémies à nos portes

PC : Y a-t-il un message à délivrer aux éleveurs tant de moutons que de bovins ?

BG : «Vaccinez, vaccinez et vaccinez! Et le 2e message, c'est qu'ici on est confronté au sérotype 3 qui vient de Hollande. Mais on a le sérotype 8 qui remonte de France, tout comme la MHE (Maladie hémorragique épizootique). Ce sont deux maladies comparables. Elles sont annoncées pour l'automne ou le printemps prochain. L'épisode ici montre que, malheureusement, on a vacciné beaucoup trop tard. Qu'on réfléchisse déjà maintenant et qu'on vaccine déjà cet hiver contre ces deux maladies qui sont à nos portes et qui vont arriver d'un mois à l'autre.»

d'avoir des répercussions à moyen et long terme sur les gestations futures. Du moins cette année-ci. Vaut donc mieux prendre ses précautions en moutons».

PC : S'attend-on à avoir moins d'agnelages ?

BG : «On est presque sûr et certain que les béliers vont perdre de la fécondité. La chance pour l'instant, c'est que la plupart des brebis n'étaient pas gestantes. Donc il y a peu de mortalités et d'avortements chez les moutons, par rapport aux bovins. Mais on sait qu'on va avoir des problèmes de reproduction dans les mois à venir.»

Et les bovins ?

PC : Qu'en est-il au niveau des bovins ?

BG : «La situation n'est pas du tout sous contrôle. Elle est plus frustrée parce que les bovins sont relativement moins atteints cliniquement. Donc on ne va pas voir la moitié ou les trois-quarts du troupeau monter en température. Les éleveurs laitiers se rendent très vite compte du passage du virus parce qu'il y a une chute très importante de la production laitière. Les risques les plus importants pour le moment, ce sont les avortements. D'autant qu'en bovin, on a des animaux qui sont gestants un peu toute l'année. On a donc des avortements dus à la fièvre catarrhale avec un impact dramatique puisqu'il en résulte un veau mort et une vache qui est souvent en mauvais état. Et on est presque certain que ça va durer encore plusieurs mois. Le premier passage de la fièvre catarrhale voici déjà quelques années avait drastiquement réduit les naissances l'hiver suivant.»

PC : Avec un vaccin qui existe déjà pour les deux maladies ?

BG : «Pour la FCO-8, le vaccin existe. La MHE, le vaccin existe aussi mais n'est pas disponible en Belgique, c'est un vaccin étranger. Pour l'obtenir et l'utiliser en Belgique, il faut tout une série d'accords, ce qui ralentit la prévention. Il est urgent de prévoir la vaccination pour la MHE et d'autoriser le vaccin sur notre territoire, voire de prendre des mesures régionales ou nationales visant à imposer la vaccination et à la subventionner. Car, ici, si on avait financé la vaccination, cela aurait sans doute eu un impact beaucoup moindre que les quantités d'animaux qui sont en train de mourir. Quand on voit la souffrance de ces animaux malades alors qu'on aurait peut-être pu les vacciner voici 6 mois... Et on est à la porte de deux autres épidémies. Ne recommençons pas cette aberration sanitaire.»



Pleinchamp : Comment évolue la situation d'un point de vue purement vétérinaire ?

Bernard Gauthier : «C'est une catastrophe. L'épidémie est arrivée de Hollande et, aujourd'hui (le 27 août Ndlr), concerne la totalité de la Belgique. Je pense que 90-99% des détenteurs de moutons ont été ou sont confrontés à la maladie. Avec énormément de pathologies et de mortalités.»

PC : Peut-on s'attendre à une petite amélioration dans les prochains jours ?

BG : «On espère. Les symptômes durent pas mal de temps (7-10 jours, peut-être même parfois plus). Donc, il faut quand même du temps. Et à partir du moment où ça a été tellement aigu, violent et chez presque tout le monde au même moment, on imagine que, dans un mois, ça va un peu se stabiliser à ce niveau-là au niveau des moutons puisque l'ensemble des troupeaux auront été contaminés.»

PC : Quid au niveau des vaccins? Leur disponibilité est-elle suffisante ?

BG : «Les vaccins sont disponibles. Pour le moment, il n'y a plus vraiment de difficultés pour en avoir. Le nombre de troupeaux vaccinés est relativement faible, malheureusement. C'est clair que si les animaux ont été malades – il y a beaucoup de chances qu'ils soient désormais immunisés – ou sont malades, ça ne vaut pas la peine de les vacciner. Ceux qui n'ont encore rien ou qui présentent un doute d'avoir été contaminés parce qu'ils n'ont pas présenté de symptômes, qu'on les vaccine le plus vite possible. D'autant qu'on risque

servée. Malgré tout, on reste confiant dans notre capacité à tenir la cadence dans le rythme actuel.» Dernier point important pour une collecte efficace et plus rapide : le fait de bien signaler visuellement les dépouilles à emporter, avec une chabuble fluo par exemple, mais aussi le fait de les couvrir pour ne pas laisser les cadavres à la vue de tous.

Le pic bientôt derrière nous ?

Si, statistiquement, le niveau de mortalité est toujours en légère hausse chez nous en cette fin août, Sebastian Feyten espère que la situation se stabilise au plus vite, à l'image des Pays-Bas où le pic de la maladie semble être derrière les agriculteurs. On remarque ainsi que la maladie descend petit à petit, du nord au sud, traversant notre pays en direction de la France. «On espère que la situation va se calmer d'ici la fin septembre. En tout cas, nous sommes en contact constant avec les autorités et sommes prêts à revoir nos plans si la situation devait se dégrader mais nous avons espoir d'avoir bientôt passé le pic de l'épidémie en Belgique. On verra dans les semaines qui arrivent.»





SEUL 1 BÉLIER SUR 5 FERTILE À 100%!

A l'initiative du Pôle ovin de la Foire de Battice, la Faculté vétérinaire de l'Université de Liège a procédé à des tests de fertilité sur 40 béliers. Et les résultats ne sont pas bons, voire même très inquiétants... De quoi inciter chaque éleveur à procéder à un test à l'aube de la période de lutte...

Ronald Pirlot



Le Professeur Stefan Deleuze a analysé la fertilité de 40 béliers tout au long du week-end

Le regard grave, les mines interrogatives... Les éleveurs de moutons regardent avec circonspection l'équipe du professeur Stefan Deleuze procéder aux tests afin de déterminer la qualité de la semence de leurs béliers. Une opportunité proposée à des éleveurs dont les béliers sont en ordre de vaccination ou guéris depuis suffisamment longtemps que pour présenter toutes les assurances sanitaires. Un test d'autant plus nécessaire que l'on sait que la FCO-3, qui sévit actuellement, peut impacter temporairement (de 2 à 4 mois) la fertilité des géniteurs. A quelle amplitude ? Là était tout l'intérêt de cette

analyse. Comment cela se passe-t-il ? Excité par la présence de brebis en chaleur, le bélier se voit prélever un échantillon de semence qui est analysé sur place. «Différents paramètres sont examinés sur cet échantillon, essentiellement de volume et de nombre de spermatozoïdes, ainsi que leur motilité (façon dont ils se déplacent). Ce

qui permettra d'évaluer les chances d'avoir un agneau avec la semence du bélier analysé» explique Stefan Deleuze.

Plus de 50% des béliers inutilisables

Au terme de la première journée, la fertilité de 30 béliers a été analysée. «Et les résultats ne sont pas bons, ils sont même très inquiétants. La proportion de bélier avec un sperme a priori de mauvaise qualité est très importante. Plus de la moitié des béliers testés aujourd'hui ne pourront pas être utilisés pour la saison de lutte qui arrive. Si on devait qualifier le sperme en quatre catégories – excellent, moyen, questionnable et médiocre –, on pourrait dire que seul 1 bélier sur 5 présente une qualité excellente» commente Stefan Deleuze. Lequel ajoute toutefois qu'il faudra pondérer ces premiers résultats en fonction de la spécificité de l'élevage, et notamment du début de la saison de lutte, l'impact attendu étant plus grand pour ceux dont la période de lutte commence tôt.

Des résultats de nature à inciter à faire tester les béliers pour être certains qu'ils pourront remplir leur office dans les semaines qui viennent. «Car savoir où on va permet une meilleure gestion de son troupeau».

A noter que l'Université de Liège mène une enquête auprès des détenteurs de ruminants sensibles à la FCO-3, afin de mieux comprendre la maladie. Vous pouvez y répondre :



<https://tinyurl.com/3d65fm97>

EN SAVOIR UN PEU PLUS SUR LA FCO-3

Bien que sur toutes les lèvres, la FCO-3 reste très méconnue car c'est la première fois que l'Europe Occidentale y est confrontée. Raison pour laquelle David Jacquemin, responsable du Pôle Ovin de la Foire de Battice, a invité Ludovic Martinelle, directeur de la Ferme expérimentale de la Faculté vétérinaire de l'Université de Liège, à en présenter les contours. Voici un résumé de son exposé.

Ronald Pirlot



Ludovic Martinelle

aux Pays-Bas et 5.000 en Allemagne. La France commence tout doucement à être touchée.

L'on recense 24 sérotypes dits typiques, qui ont tous des liens de parenté, à des degrés divers, entre eux, mais ne sont pas à l'origine d'une protection croisée. En d'autres termes, le vaccin contre le sérotype 8 n'immunise pas contre un autre sérotype.

Le sérotype 3, présent pour la première fois en Europe Occidentale, reste méconnu sous nos sphères. Ses symptômes sont des ulcérations buccales, des boiteries, de la fièvre et de l'abattement ainsi qu'une chute de production laitière chez les bovins. Quant aux ovins, ils affichent de la fièvre, des boiteries, présentent un air groggy avec un œdème de la face, ont parfois l'œil opaque et une salive abondante. Dans les deux espèces la FCO peut être à l'origine d'avortements et de mortalité embryonnaire. Chez les ovins la mortalité n'est pas rare et reste possible chez les bovins. Les caprins et les camélidés sud-américains ne sont pas épargnés mais présentent généralement une atteinte moins grave.

Un peu d'histoire

Mais voilà, en 2006 apparaît pour la première fois aux Pays-Bas la FCO de sérotype 8. Une catastrophe en soi dès lors que c'est totalement inattendu, assortie d'un tableau clinique étonnamment sévère chez les bovins. La Belgique perd aussitôt son statut « indemne », qu'elle ne recouvrera qu'en 2012. En 2015, la FCO de sérotype 8 réapparaît en France. Quelques cas sont découverts en Belgique de 2019 à 2021. A l'occasion de ce nouvel épisode, la Belgique ne recouvrera son statut « indemne » qu'en juin 2023.

1.700 foyers en Belgique

A ce jour, l'on dénombre 1.700 foyers de contamination de la FCO-3 en Belgique, pour 8.000

Quelques idées reçues

Comment s'en prémunir? Quelques idées reçues circulent. Petit tour d'horizon avec Ludovic Martinelle.

- Utiliser des insecticides et des répulsifs sur les surfaces et équipements. «C'est totalement illusoire et aberrant sur un plan purement écologique et économique».
- Gérer les sites de ponte et les gîtes larvaires. «Illusoire !»
- Traiter le bétail à l'aide de répulsifs et d'insecticides. «Ce n'est pas inutile, mais c'est clairement insuffisant».

Au final, il ressort clairement que «le meilleur outil de gestion pour espérer se débarrasser de la FCO-3 est la vaccination. Il ne faut donc pas hésiter à vacciner au sein d'un troupeau, même si au sein de celui-ci certains animaux sont contaminés» conclut Ludovic Martinelle.

Martin Daywaille, éleveur de Bleu du Maine à Corbion (Ciney) «Aucun de mes 3 béliers n'est apte à reproduire!»



«Le verdict est tombé et c'est la douche froide. Aucun de mes trois béliers n'est apte à reproduire dans les 6 à 8 prochaines semaines. Autant dire qu'après, la période de lutte sera passée. Pourtant, ils ont tous les 3 été vaccinés et l'un d'eux sautait les brebis... Tout portait à croire qu'ils remplissaient correctement

leur rôle de reproducteurs. Heureusement que je suis venu faire le test, sans quoi je me serai retrouvé sans aucun agneau au printemps prochain. Il ne me reste plus qu'à trouver une solution, probablement l'insémination car trouver un bélier en cette période, ce n'est pas possible.

Franchement, je ne peux que conseiller à tout le monde de faire analyser la fertilité de leur bélier car mieux vaut une mauvaise nouvelle maintenant... qu'après la période de lutte. Ce qui n'empêche qu'on coure vers la catastrophe, j'en ai bien peur».

UNE 34^E ÉDITION AVEC LA FCO-3 EN TROUBLE-FÊTE



C'est la Ministre Dalcq qui possédait la bonne clé pour ouvrir la barrière et inaugurer la foire.

Si Libramont marque bien souvent le début des congés politiques, Battice sonne la cloche de la rentrée. Une première pour la Ministre Anne-Catherine Dalcq dans ses habits de lumière. Avec un contexte particulièrement compliqué eu égard à la

FCO-3 et ses conséquences pour les cheptels ovins et bovins. Un sujet que n'a pas éludé la Ministre, expliquant explorer des pistes sans toutefois se prononcer plus en avant à ce stade. «Sachez déjà que je partage vraiment la détresse du sec-

teur. Je la vis moi-même chez moi. Quand l'épidémie a commencé à prendre de l'ampleur, mon équipe et l'administration ont commencé à m'envoyer des rapports réguliers. J'ai contacté le ministre en charge de Rendac, par exemple, pour mettre en lumière la situation sur le terrain et les problèmes. Je me suis également préoccupée de toutes les implications pour la PAC et j'ai commencé à étudier toutes les pistes de solutions. J'ai rencontré jeudi dernier les syndicats (le jeudi 29 août, la FWA y était NDLR) à qui j'ai confronté un certain nombre de pistes pour qu'ils m'apportent leurs inputs. Et on continue à étudier toutes les pistes, d'un point de vue génétique, d'un point de vue budgétaire. Tout le monde, en ce compris le Gouvernement, a bien conscience que cela fait longtemps qu'on n'a plus eu une maladie qui impacte autant le secteur. Il y a aussi bien sûr toute la concertation avec le fédéral puisque c'est lui qui a la main au départ».

La transition environnementale

Questionnée cette fois sur la politique qu'elle entend mener en matière de transition environnementale, Anne-Catherine Dalcq a déclaré qu'il fallait se donner les moyens de ses ambitions et s'orienter vers une transition environnementale moins stigmatisante. Mais aussi soutenir les innovations agronomiques et technologiques qui peuvent être mises en place. «Il faut que ces innovations fonctionnent sur le terrain, qu'elles soient validées scientifiquement, qu'on soit beaucoup plus pragmatique et non dogmatique dans la réflexion. Sachez que je vais mettre les moyens pour la recherche, pour faire foisonner les innovations, pour que les agriculteurs puissent s'en emparer pour répondre aux enjeux. Mais avec l'expertise de l'agriculture, et pas en s'y opposant».

Ronald Pirlot

6 GALICIENS ET LEUR CATHÉDRALE DE COMPOSTELLE

Ronald Pirlot

Grâce à son Ecole des Jeunes Éleveurs organisée par l'AWÉ group, la Foire de Battice est connue aux quatre coins du monde. Les candidats viennent en effet d'Australie, des Etats-Unis, du Canada... pour se confronter aux meilleurs européens dans un concours de préparation et de présentation de bovins. Au total, ils étaient 170 jeunes venus de 18 pays à concourir dans ce qui apparaît comme le concours le plus renommé au monde. Parmi eux, 6 Espagnols venus avec une partie de leur Galice natale...

voulons aussi nous ériger comme des Ambassadeurs de notre belle région. Et quel plus beau symbole que la Cathédrale de Compostelle» confie Abiel Alvarez, le coordinateur de la délégation espagnole.

Mais pourquoi la Galice?

«La raison est simple. La Galice est la plus importante région d'élevage d'Espagne. A elle seule, elle produit 41% du lait espagnol» commente Abiel, particulièrement fier d'être présent à Battice. «C'est le plus grand championnat du genre en Europe».

Un championnat dans lequel l'équipe d'Espagne s'est particulièrement distingué, terminant à la première place du classement par équipe. Et plaçant deux de ses membres, Maria Otero et Xabi Montes, respectivement à la 3^e et 4^e place du classement individuel. Lequel classement a été gagné par un Canadien, Kyle Vaandrager. A noter que le Meilleur jeune wallon est Arthur Melotte.



Quand l'éleveur rencontre le jeune préparateur

C'est sous le chapiteau de l'Ecole des jeunes éleveurs, au détour d'une rencontre fortuite que Didier Esprit a rencontré Arnaud. Le premier est éleveur d'Holstein et confie chaque année une ou plusieurs de ses jeunes génisses aux bons soins de l'AWÉ, à l'occasion de ce concours prestigieux. «C'est ma contribution pour que les jeunes puissent s'aguerrir à un exercice qui les passionne. C'est d'ailleurs parce qu'on les sait passionnés qu'on leur confie notre animal en toute confiance» confie l'éleveur de Celles-lez-Hainaut. Un animal choisi selon ses qualités intrinsèques, afin de mettre toutes les chances de son côté pour qu'il fasse bonne figure sur le ring. «Je regarde à sa morphologie, à son développement général, à sa ligne de dos, pour présenter une bête la plus complète possible. Mais je fais également attention à fournir un animal au caractère docile car l'on sait que quelqu'un devra la manipuler pour la préparer puis la présenter».

Ce quelqu'un, c'est Arnaud Blockeel, de Fontaine-l'Évêque. Pas trop difficile de s'acclimater à un animal dont on ne connaît rien, à commencer par son caractère? «C'est justement la finalité de cet exercice : apprendre à connaître un animal qu'on appréhende pour la première fois». Eleveur et jeune écolier devisent sur la bête, qui paît paisiblement, couchée à quelques mètres d'eux. Preuve que l'éleveur avait bien raison de faire toute confiance au jeune clipper.



L'équipe espagnole, devant sa réplique de la Cathédrale de Compostelle, lère au classement par équipe

lures de tour de Babel tant les langues parlées fusent dans tous les sens. Un réel spectacle en soi, où se révèlent les caractères et les pratiques des uns et des autres. Là où les plus bruyants transforment leur stand en discothèque, les Espagnols ont pour leur part opté pour la sobriété sonore pour mettre en valeur un pan prodigieux de leur Galice natale. Leur stand est en effet décoré d'une représentation en bois de la façade de la Cathédrale de Saint-Jacques de Compostelle. «Car nous

L'Ecole des jeunes éleveurs constitue une véritable institution à Battice. Durant une semaine, 170 jeunes venus de 18 pays reçoivent une formation en matière de préparation d'un bovin qui leur est attribué. A eux de mettre en pratique les préceptes appris, de tenir correctement leur stand, de s'occuper des soins et du nourrissage de l'animal qui leur est dévolu. Avant de le présenter lors d'un concours officiel, devant d'éminents jurés.

Une semaine durant, ces jeunes se côtoient, confrontent leurs pratiques et leurs idées, échangent leurs acquis... au sein d'un chapiteau aux al-

Cléa, de la graine de championne

Elle n'a que six ans, mais trône déjà fièrement avec son trophée. Cléa, de Aywaille, a gagné le concours du plus jeune présentateur d'une génisse. Et ne comptez pas sur elle pour avoir été impressionnée de se présenter devant les jurés sur le ring. «Elle n'attendait que ça. Elle a toujours aimé les animaux» confie son papa, tandis que la fillette mène la génisse, tenant avec fermeté la bride de la bête.





DOSSIER

Foire agricole
Battice

LES CORNADIS, UNE VALEUR SÛRE COMME DE L'ACIER

Fabricant notamment de cornadis depuis 1985, les Ateliers Gilbert Meunier, installés à Villers-le-Bouillet, étaient présents à la Foire de Battice pour y présenter leurs modèles. Un secteur où les fabricants se démarquent surtout par leur capacité d'adaptation.



Damien Bernard, gérant des Ateliers Gilbert Meunier

Parmi les nombreux exposants présents à la Foire de Battice figurent les Ateliers Gilbert Meunier, représentés par Damien Bernard, l'actuel gérant. Sur l'aire qui lui est dévolue trônent, entre autres, deux modèles de cornadis. Pour le néophyte, tous les modèles se ressemblent plus ou moins. Dès lors, comment se démarquer? «Gilbert Meunier a développé des cornadis qui allie sécurité et robustesse, en utilisant un acier d'une certaine épaisseur. Il s'adapte très facilement à l'enclosure du bétail, aussi bien pour le cheptel viandeux que laitier. Mais notre force, principalement, c'est de pouvoir adapter les dimensions du matériel aux différents gabarits de bâtiments qui nous sont présentés» explique

Ronald Pirlot

Damien Bernard. Lequel entrevoit l'avenir avec l'apparition de cornadis équipés de détecteurs électroniques en lien avec les colliers dévolus aux animaux et qui se ferment dès lors qu'une anomalie est détectée. L'idée étant de s'assurer en permanence du bien-être de l'animal. Dans ce même ordre d'idée de veiller au confort des animaux, les stabulations libres pourraient connaître l'émergence de tapis à eau. «Il s'agit d'une poche très résistante remplie d'un antigel «alimentaire». Sa principale qualité est d'épouser parfaitement la forme de l'animal lorsqu'il se couche».

Quid du coût?

Reste la question du coût des cornadis. L'on sait en effet que l'acier a atteint des sommets dans un passé

proche. «Avant, la tonne d'acier coûtait entre 600 et 700€. Avec le Covid, on a atteint des sommets avec une fourchette entre 1.800 et 2.100€ la tonne. Aujourd'hui, on est revenu sur des valeurs entre 900 et 1.100€ la tonne» explique Damien Bernard. Un retour à une certaine normalité quelque peu tempéré par les coûts de la main-d'œuvre. «Au vu de l'inflation, nous avons dû relever les salaires par deux fois en l'espace de seulement un an! Ce n'est pas négligeable».

D'où l'importance pour cette société familiale de prospecter de nouveaux marchés via sa présence à la Foire de Battice. «C'est une région où nous ne sommes pas vraiment présents, alors que l'on y dénombre pas mal d'éleveurs. Et l'on voit également pas mal d'agriculteurs venus du Condroz et de la Famenne». De quoi augurer la conclusion de l'un ou l'autre marché.

UNE PRÉSENCE RELATIONNELLE DANS UN CONTEXTE LAITIER SOUS PRESSION

Ronald Pirlot



La laiterie des Ardennes tenait un stand à Battice

Située en pleine région laitière, la Foire de Battice constitue un incontournable pour une institution comme la Laiterie des Ardennes.

«Notre présence constitue une magnifique occasion d'entretenir les relations avec nos fournisseurs coopérateurs. Ce contact direct présente pour nous une dimension primordiale. Il nous permet d'entendre les doléances des gens de terrain et de les remonter vers la direction» commente Christian Baguette, administrateur de Solarec, filiale de la Coopérative

Laiterie des Ardennes. Un relationnel d'autant plus important qu'il intervient dans un contexte quelque peu morose chez les éleveurs, en raison des incidences chez un certain nombre d'entre eux de la FCO de sérotype 3. Laquelle maladie de la Langue bleue entraîne une diminution de la production laitière. Une situation qui se confirme dans la pratique. «Il est encore trop tôt pour avoir une idée précise de l'impact sur la collecte car il est très probable que ça va évoluer dans les prochaines semaines. Actuellement, nous subissons un recul de 3%» indique Marine Léonard, de la Laiterie des Ardennes. Ce qui impose à la Coopérative d'avoir dû regrouper certaines de ses collectes afin d'optimiser au mieux les transports.

Une baisse de productivité qui n'est pas sans provoquer une certaine

pression sur les marchés. «Cette situation vient amplifier un déficit sur la matière grasse dont le prix atteint des records qui se traduit par une hausse continue du prix du lait depuis le début de l'année. La demande en SMP (poudre de lait écrémé) reste faible» ajoute Marine Léonard.

Mais Battice, c'est également l'occasion pour la Coopérative de rappeler le cheminement du lait auprès des enfants venus en nombre, notamment durant la journée des écoles. Verdict sur l'état des connaissances agricoles de nos chères têtes blondes? «Il s'améliore chaque année. Pas un seul enfant ignorait que le lait vient de la vache» commente Christian Baguette. Des propos rassurants qui prouvent les vertus de la pédagogie.

LA MAGIE DES TRACTEURS EN LEGO OPÈRE À TOUT ÂGE



Christelle et Jean-François Van Hooydonck et une partie de leur collection de tracteurs en Lego

S'il est un stand qui a suscité l'émerveillement des petits et des plus grands, c'est sans nul doute celui proposé par «Les Brickologues». Ce groupe rassemble des passion-

nés de Lego venus exposer leurs plus beaux modèles, dont bon nombre en lien bien évidemment avec le secteur agricole.

Parmi eux, Christelle et Jean-François Van Hooydonck, de Rochefort. «Mon père tenait un magasin de machines agricoles. Les tracteurs, je les connais depuis ma naissance» confie Jean-François qui découvre dans sa prime jeunesse les joies des constructions en Lego. Il n'en fallait pas plus pour qu'il allie ses deux centres d'intérêt en une seule et même passion, qu'il fait perdurer avec ce sentiment savoureux de ne jamais avoir perdu son âme d'enfant.

«Un tracteur comme celui-ci (voir photo) coûte environ 200€. Il faut compter deux soirées entières pour le monter, à condition bien sûr de disposer de toutes les pièces» évoque-t-il. Des pièces qu'il commande directement sur le site de Lego. «Le plus ennuyeux, ce sont les frais de port». Des pièces modelées de telle façon qu'elles peuvent servir pour fabriquer d'autres machines, selon un plan de montage là aussi disponible sur le site de Lego.

«Cette passion nous me permet de passer des soirées où l'on fait le vide complet et où l'on ne pense à rien d'autre». Mais aussi, par le biais des expositions, de faire rêver les petits et les grands...

LE **DISTRIB**

Vente et location
de tous types de distributeurs

7J/7 et
24H/24

Dès
8€/jour

Avantages :

- Plus de liberté et de chiffre d'affaires
- Adapté à tous types de produits. (Maraichers, produits laitiers, glacier, bouchers, fromagers, œufs)
- Tempéré ou réfrigéré
- Simple d'utilisation
- Application de gestion

Info@ledistrib.be | 0492 42 38 69 | ledistrib.be

Merci pour votre visite et vos commandes lors de cette foire 2024!



Le concours de dessin du stand de la FWA a connu un beau succès.



L'Apaq-W proposait sa lait'scapade ponctuée par la réalisation d'un milk-shake à la force des mollets



Les chevaux eux aussi étaient à la fête



Près de 30.000 personnes, dont bon nombre venues en famille, ont arpenté les travées de la foire.



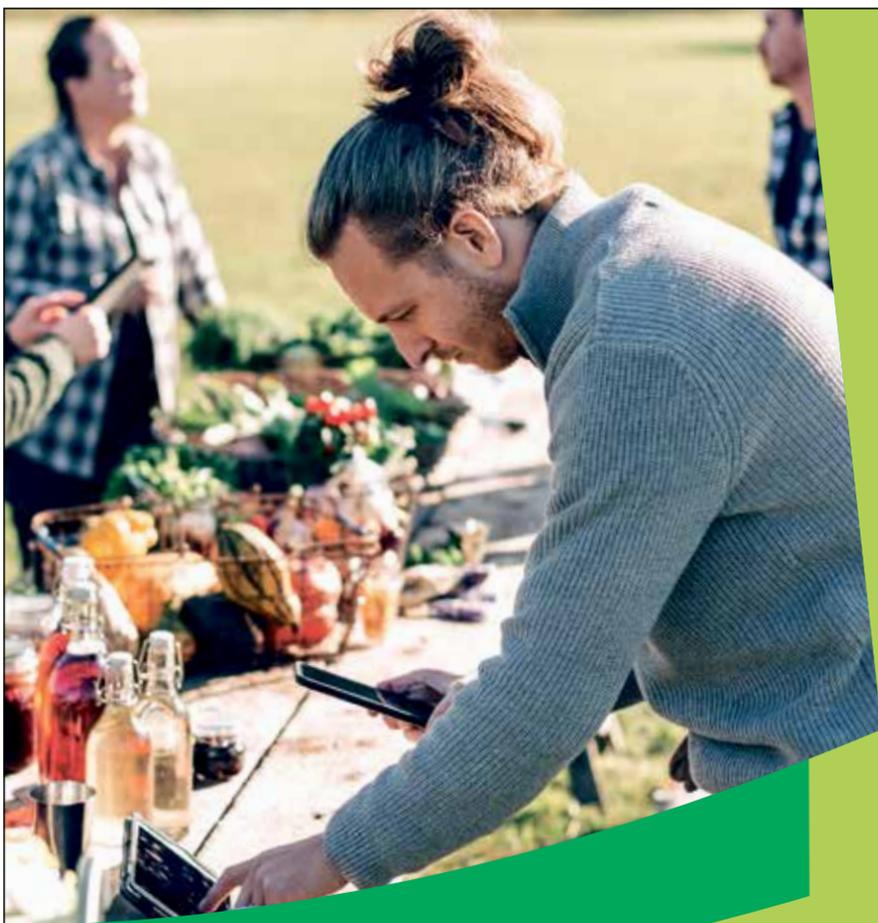
La Ministre Dalcq en visite sur le stand de la FWA



Un clown géant, idéal pour élaguer en hauteur



Une foire avant tout conviviale et familiale



Qui d'autre agit localement comme vous ?

En tant qu'experts Agri, nous sommes à votre disposition. Nous apprécions tous davantage ce qui est local. En tant qu'experts Agri, nous savons mieux que quiconque ce qui se passe dans votre région. C'est pourquoi nous vous fournissons des conseils fiables et un soutien sans faille pour la réalisation de vos ambitions. Car si vous faites le choix de la durabilité, il est logique que vous bénéficiez d'un soutien durable près de chez vous, n'est-ce pas ?

Rendez-vous avec votre expert dans une agence Crelan près de chez vous.

www.crelan.be

SA Crelan | Boulevard Sylvain Dupuis 251, 1070 Anderlecht | TÉL. 02/558.71.11 | www.crelan.be
 BIC : NICA BE BB | IBAN BE20 1039 9997 1856 | N° BCE : TVA BE 0205 764 318 RPM Bruxelles | FSMA 028787 A

PPP PROBLÉMATIQUES DANS LES MASSES D'EAU

La Foire de Libramont est incontournable pour toute personne du secteur agricole: pas uniquement pour les festivités et démonstrations de machines agricoles, mais également car c'est un lieu de formation, et l'occasion pour certains d'entretenir leur phytolice. C'était le cas avec la formation donnée par Corder et Protect'eau le samedi matin sur la protection des masses vis-à-vis des produits phytosanitaires. L'objectif de cette formation? Sensibiliser à la problématique des contaminations des eaux aux produits phytosanitaires et proposer des solutions pour les limiter.



Alice Cousin,
Projet Res'eau
Conseil, Analyse et Politique (CAP)

Outre leur importance écologique, les masses d'eau sont essentielles pour leur apport en eau potable et l'utilisation qui en est faite pour les activités humaines (agriculture, entreprises, centrales nucléaires, ménages...). Maintenir leur bon état et mettre fin à leur détérioration est donc indispensable. C'est l'objectif ambitieux de la Directive européenne Cadre sur l'Eau. Au niveau wallon, l'état des masses d'eau, qu'elles soient souterraines ou de surface, est surveillé. Actuellement, 27% des masses d'eau de surface ne sont pas en bon état chimique, et ce chiffre s'élève à 41% pour les masses d'eau souterraine.

Les herbicides à la loupe

En Wallonie, plus de 20% des masses d'eau souterraines sont contaminées par des produits phytopharmaceutiques. Celles-ci se situent toutes dans le nord du sillon Sambre-et-Meuse, là où on retrouve principalement les grandes cultures et où le sol est le plus vulnérable. La quasi-totalité des produits phytosanitaires retrouvés dans les nappes sont des herbicides, qui atteignent les nappes par lixiviation (perte des éléments solubles du sol (nutritifs) par percolation vers les nappes, entraînés par la pluie).



«Pas tous logés à la même enseigne» face aux risques de lessivage des sols

Une multitude de paramètres vont jouer sur le risque de lessivage d'un sol, c'est-à-dire le risque de fuite des éléments du sol (produits phytosanitaires, engrais, sédiments...) par les eaux de surface. Parmi ceux-ci, les caractéristiques du sol (texture, épaisseur, composition) et du sous-sol vont avoir un rôle prédominant, totalement indépendamment donc des pratiques culturales d'un agriculteur. Un sol riche en matière organique, avec une porosité intermédiaire (type limoneux), et très épais va avoir peu de risque de lixiviation. Les sous-sols karstiques, caractérisés par des sols calcaires avec de fortes fissures qui peuvent parfois connecter directement le sol à la nappe, vont directement transférer ce qui est épandu en surface vers la nappe, même si celle-ci est profonde. Et comme le montre l'atlas du karst wallon, il y a beaucoup de karsts en Wallonie... La proximité d'un cours d'eau, d'un captage, sont d'autres éléments amplifiant le risque de contamination des eaux par les produits phytosanitaires. C'est pour cela qu'il y a parfois des restrictions en fonction du territoire, comme par exemple pour la bentazone.

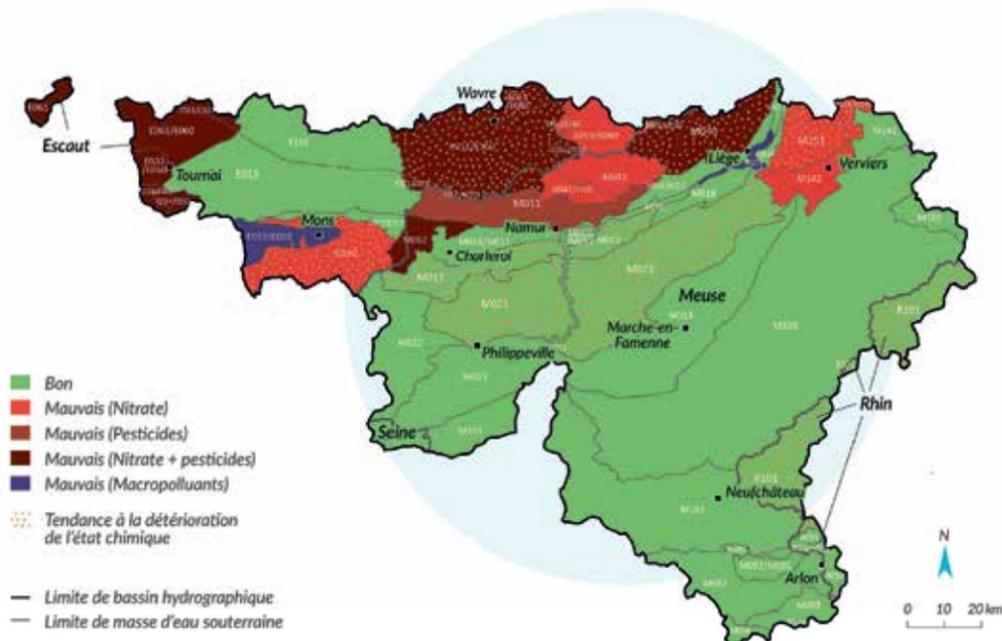
au maximum le risque de perte de produits phytosanitaires vers l'environnement. Ceci est essentiel notamment pour éviter de nouvelles réglementations plus contraignantes, ou des suppressions ou restrictions d'usage de certains produits:

- Cela va de soi, mais il est crucial de respecter la législation et les conditions d'emploi des produits phytosanitaires;
- Identifiez les parcelles à risque élevé de lixiviation. Pour cela, observez votre parcelle: si certaines zones sont souvent immergées après des pluies, c'est peut-être qu'il y a une nappe affleurante à ce niveau. Renseignez-vous sur votre sol et sous-sol (outils cartographiques: Géoportail, analyse de sol pour le taux de matière organique et la texture...).
- Si certaines parcelles sont à risque, adaptez tant que possible votre parcellaire et schéma de traitements à ces endroits.
- Pour aller plus loin: diminuer l'utilisation de PPP (désherbage mécanique ou combiné), pulvérisation ciblée (reconnaissance adventice par IA), lutte auxiliaire, implantation des couverts (allélopathie et compétition avec certaines adventices), association culturale pour diminuer les pressions adventices...

Comment limiter les contaminations?

Se passer des produits phytosanitaires n'est pas une solution faisable pour tous, les alternatives, lorsqu'elles existent, sont dépendantes des conditions pédogéologiques et de la météo. Mais, sans parler de zéro phyto, il existe des bonnes pratiques à mettre en place pour réduire

État chimique des 34 masses d'eau souterraine en Wallonie (état connu en 2019)



SPWARNE - DEMNA - DEE (2024)



La clé contre l'alternariose

www.certisbelchim.be

Pour plus d'informations sur les produits ou les agrégations, visitez www.fytoweb.be
Utilisez les produits phytopharmaceutiques avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.
Ne polluez pas l'eau avec le produit ou son emballage.

Défanage de qualité

LES ESSAIS DE POMMES DE TERRE ROBUSTES, AUSSI VICTIMES DU MILDIU

Cette année encore, le Centre wallon de Recherches Agronomiques (CRA-W), la Filière wallonne de la pomme de terre (Fiwap) et Biowallonie organisaient la visite de leur champ d'essais de variétés de pommes de terre robustes. Cette année, contrairement à la précédente, la pression du mildiou fut très, voire trop, forte pour la trentaine de variétés présentes sur la parcelle d'essai située aux portes de la ville des Trois Clés.



Avant de commencer la visite de ces essais, Daniel Ryckmans, notamment en charge des pommes de terre bio à la Fiwap, (re)plante le décor dans lequel évoluent les variétés de pommes de terre robustes. « De l'enquête annuelle de la Fiwap sur les pommes de terre robustes, il ressort que 43% des plantées en bio en Wallonie sont des variétés robustes. On retrouve 61% de pommes de terre robustes dans les étals de magasins. Et pourtant, le secteur de la pomme de terre bio ne va pas bien : l'industrie achète désormais en tonnes et non plus en hectares, entraînant une moins bonne valorisation des contrats » explique monsieur Ryckmans.

Une convention PDT robustes

Lors de l'édition 2023 de PotatoEurope, une convention concernant les pommes de terre robustes avait été signée entre la France et la Belgique, courant de 2023 à 2026. Le but de celle-ci ? Ou plutôt les, car ils sont au nombre de 4 : 1) la présence de minimum 2

Anne-Laure Michiels

gènes de résistance pour les variétés robustes, 2) l'accent sur la robustesse des pommes de terre pour la transformation en frites et chips, 3) la présence de variétés robustes en magasin tout au long de l'année et 4) l'arrêt de l'importation de pommes de terre bio non robustes. « Tout cela dans le but de fortifier la position des pommes de terre robustes sur le marché » explique Daniel Ryckmans.

2024 et le test du mildiou

Prenez une humidité et une pluviosité bien trop généreuses, ajoutez-y des températures douces et vous obtenez un détonnant mélange propice à la germination et à la prolifération des zoospores du mildiou. Nul besoin d'ajouter qu'en 2024, la recette fut remarquablement exécutée. Sur la parcelle d'essai, quelques championnes ont résisté aux assauts du mildiou jusqu'au dernier relevé en date du 7 juillet, parmi lesquelles on retrouve : Oscar, Esperanto, Camillo, Cammeo, Jacky, Alix, Coquine, Mäiwen, Cephora, Zen, Otolia, Sarpo Mira, Byzance, Peter Pan, Alanis, Sarpira, Connect, Tinca, Vitabella, Alouette, Nola et Tentation qui présente toutes un score de 10/10, c'est-à-dire un feuillage indemne de mildiou. Parmi les mauvaises élèves, on pointera en revanche : Agria, Allians, Twister (avec une note de 0/10 !) ou Twinner (avec 0,5/10), lesquelles présentent toutes des notes sous les

5/10. À noter qu'Allians présentait un très bon rendement en essai malgré une note mildiou de 3,5/10, avec un poids par plant de 0,81 kg.

Rendements: les bonnes et mauvaises élèves

Les super championnes des rendements sur cette parcelle d'essai se nomment Tinca, sur la première marche du podium avec un poids/plant de 1,06 kg, qui présente la particularité d'avoir une bonne conservation et une faible sensibilité à la galle. Cette variété produit une pomme de terre à chair tendre. Elle est ensuite suivie par Connect, avec un poids/plant de 0,91 kg, qui présente un rendement moyen élevé sur 5 ans. Le podium est complété par Oscar, une nouvelle variété à chair ferme de type 'salade' qui présente une résistance au mildiou remarquable avec, pour rappel, une note de 10/10. La plus grande des cancre de cette saison 2024 se révèle être Agria, avec un poids/plante de 0,22 kg pouvant être expliqué par sa sensibilité au mildiou et son feuillage détruit à plus de 50% par la maladie. La suivent de près : Louisa (0,31 kg) qui s'est vue infestée de doryphores, Nola (0,37 kg) également infestée de doryphores, ou encore Vitabella (0,38 kg) qui présente un rendement moyen faible sur 5 ans.

A l'initiative de Belpotato.be

DÉROGATION D'USAGE DE FONGICIDES

CONTRE LE MILDIU DE LA POMME DE TERRE (PHYTOPHTHORA INFESTANS)

La saison actuelle en culture de la pomme de terre en Belgique est soumise à une pression forte et permanente du mildiou depuis la période de plantation et de levée. En cause, les températures globalement tempérées (pas ou peu de jours caniculaires) et les pluies régulières et souvent abondantes enregistrées en juin, juillet et août. Ces conditions très favorables aux ravageurs ont permis un repiquage systématique des infections de mildiou (c'est-à-dire l'éclosion des spores du champignon dès leur libération), ne laissant aucun répit aux producteurs dans la lutte contre l'épidémie.

Communiqué Belpotato

notamment du mancozebe, dernier fongicide à action multisite. De plus, l'apparition de souches de mildiou montrant des résistances à plusieurs familles de fongicides a imposé un changement radical dans la stratégie de lutte. Sur base des recommandations du FRAC (Fungicide Resistance Action Committee) et du monde scientifique, il convient absolument aujourd'hui d'associer 2 matières actives de groupes FRAC différents par traitement, et d'alterner les matières entre les traitements.

Sur base de ces nouvelles règles, de la gamme réduite de fongicides agréés, et du nombre maximum autorisé de traitements par produit, les producteurs sont confrontés à

des impasses techniques et à l'impossibilité de poursuivre la protection de leurs cultures. D'autant que l'étalement et la tardivité des plantations cette année obligera à poursuivre les traitements jusque fin septembre au moins.

Sur base de tous ces éléments, Belpotato.be a introduit une demande de dérogation d'urgence pour augmenter de 2 unités le nombre autorisé d'applications pour les produits repris ci-dessous. Le Comité d'agrégation des pesticides à usage agricole du SPF Santé publique

a rendu un avis positif. Les dérogations suivantes entrent en vigueur pour 120 jours à la date du 27 août 2024:

- Pour les produits à base de propamocarbe et de flupicolid (Boreso Flex, Infinito, Potatogold 687 5 SC et VSM Finito): deux applications de 1.2 litres/ha peuvent donc suivre les usages précédemment autorisés;
- Pour les produits à base d'amectradine (Enervin SC et Zampro): 2 applications peuvent donc suivre les usages précédemment autorisés.



Les services d'avertissements agricoles spécialisés (Carah en Wallonie - Viaverda en Flandre) ont ainsi préconisé le renouvellement permanent de la protection fongicide du feuillage.

Gamme réduite

La gamme de fongicides agréés en Belgique s'est fortement réduite ces dernières années, avec la perte



INVITATION

Plate-forme agronomique
Timac Agro BeLux

Essai pomme de terre

Le 08 septembre à partir de 15h00

1 rue de Morval, 7830 Silly

Nous vous invitons à venir boire un verre à l'occasion de cette journée

CONTACTEZ NOS ATC AU:
CHARLES BAILLY AU 0473 70 30 35
BRUNO FAYT AU 0470 17 03 16
THOMAS PELERIN AU 0475 50 10 91



LOGICIEL DÉGÂTS DE GIBIER : MISE À JOUR DES PRIX

Le Service Public de Wallonie et l'asbl Fourrages Mieux ont mis au point un «logiciel informatique dégâts de gibier» aidant les experts agronomes à estimer au plus juste le montant des dégâts de la faune sauvage (espèces gibier et espèces protégées) lors d'expertises en zone agricole de la Wallonie.

Les différents barèmes y sont mis à jour deux fois par an pour suivre l'évolution des marchés. Ils sont évalués au sein d'une plateforme composée des or-

ganismes suivants: la Fédération des Chasseurs au Grand Gibier de Belgique (FCGGB), la Fédération Wallonne de l'Agriculture (FWA), la Fédération Unie de Groupements d'Éleveurs et d'Agriculteurs (FUGEA), l'Union nationale des Agrobiologistes belges (UNAB), le Département de la Nature et des Forêts (DNF) et Fourrages Mieux asbl.

Les prix TVAC ci-après ont été acceptés par toutes les parties, et ce pour la période allant du 1er septembre 2024 au 28 février 2025.

Travaux agricoles (***)		
	Conventionnelle	Bio
Semis de maïs (semoir + semences)	335 €/ha	400 €/ha
Semis de maïs sous plastique (film plastique + semis + semences + pulvérisation)	705 €/ha	
Broyage des tiges de maïs après récolte	150 €/ha	
Ramassage mécanique des tiges de maïs après récolte	150 €/ha	
Réparation mécanique des dégâts de sangliers en prairies		
hersage	50 €/ha	50 €/ha
sursemis avec un combiné "herse/rouleau/semoir"	190 €/ha	230 €/ha
sursemis à la Vrédo	195 €/ha	235 €/ha
sursemis à la herse étrille	225 €/ha	265 €/ha
sursemis à la herse rotative	240 €/ha	280 €/ha
rénovation totale (pulvérisation, labour,...)	525 €/ha	
Réparation manuelle des dégâts de sangliers en prairies		
boutis superficiels (< 5 cm) et récents	0,43 €/m2	
boutis superficiels (< 5 cm) et anciens	0,63 €/m2	
boutis profonds (> 5 cm), récents ou anciens	0,87 €/m2	
Remarques - t = tonne, MS = matière sèche, ha = hectare ; - (1) et (2) Prix valables pour du maïs ayant atteint la maturité physiologique (teneur en matière sèche des plantes entières proche de 33 % à la récolte) ; - (3) Prix moyens TVAC renseignés à titre indicatif. Semences et rouleau compris pour les sursemis et la rénovation totale.		

Productions agricoles		
Cultures fourragères	Conventionnel	Bio
prairies permanentes	160 €/t MS	160 €/t MS
prairies temporaires avec légumineuses	208 €/t MS	218 €/t MS
céréales immatures avec légumineuses (min 40% MS)	160 €/t MS	160 €/t MS
bandes de prairies extensives (tournières, MAE, etc.)	80 €/t MS	80 €/t MS
maïs ensilage	170 €/t MS(1)	220 €/t MS(2)
Céréales		
épeautre fourragère	255 €/t	345 €/t
escourgeon	175 €/t	280 €/t
froment	195 €/t	290 €/t (fourrager)
		375 €/t (panifiable)
orge de printemps	175 €/t	280 €/t (fourragère)
orge de brasserie	185 €/t	
seigle	180 €/t	270 €/t
triticale	180 €/t	270 €/t
méteil sans pois	185 €/t	
méteil avec pois	210 €/t	305 €/t (min. 20% pois)
avoine	230 €/t	270 €/t
paille (toutes céréales)	130 €/t	130 €/t
maïs grain	200 €/t	310 €/t
Plantes sarclées		
betteraves sucrières	72 €/t	
betteraves fourragères	40 €/t	
chicorées	70,5 €/t	
PDT variété Bintje	170 €/t	PDT variétés de consommation (Agria, Allians, Ecrin, Sevilla, Vitabella, Acoustic, etc.) : 400 €/t
PDT Fontane et Challenger	164 €/t	
PDT Innovator	196 €/t	
PDT Charlotte	330 €/t	
PDT Nicola	290 €/t	
plants de PDT (toutes variétés)	n.c.	
Protéagineux et oléagineux		
colza	450 €/t	
féveroles	315 €/t	450 €/t
pois	315 €/t	450 €/t
lupin	550 €/t	

CHOIX VARIÉTAL EN ESCOURGEON

Sur base des résultats des essais 2024 mais aussi des années précédentes, l'équipe du livre blanc nous donne ses recommandations pour les prochains semis d'escourgeon.

Ronald Pirlot (d'après le Livre Blanc)

Les résultats sur les variétés d'escourgeon en 2024 proviennent d'un réseau de 6 essais (sites du CARAH à Ath et Mainvault ; du CRA-W à Gembloux (Namur), Acosse (Hesbaye liégeoise) et

Terwagne (Condroz-Famenne) ; et enfin un site du CePICOP à Loncée). Le tableau ci-contre présente les 26 variétés d'escourgeon évaluées dans les essais 2024. Actuellement, la plupart des variétés sur le marché sont tolérantes face à la jaunisse nanisante de l'orge, mais de nouvelles variétés, telles que SY Zoomba et SY Kestrel, sont désormais résistantes à la JNO. Il s'agit également des premières variétés d'escourgeon hybrides qui ne sont pas sensibles à ce virus.

En ce qui concerne les rendements, cinq hybrides arrivent en tête de classement. Les variétés SY Scoop (h), SY Loona (h), SY Bankook (h), SY Galileo (h) et Jettoo (h) se montrent dans l'ordre les plus performantes en 2024, sans prendre en compte le surcoût des semences.

Parmi les variétés « lignées », Alienor et Integral (T) se distinguent et rivalisent avec les meilleures variétés hybrides. Parmi les nouveautés, la variété lignée Alienor se distingue avec des résultats supérieurs à la moyenne des témoins. Parmi les variétés résistantes à la jaunisse nanisante, les variétés Alienor, Integral (T) et LG Zorica obtiennent en 2024 les meilleurs rendements, supérieurs à la moyenne des témoins. La variété Julia (T), tolérante au virus de la mosaïque de l'orge de type 2, obtient également un rendement supérieur à la moyenne des témoins.

Parmi les 26 variétés présentées, les plus tolérantes aux principales maladies sont SY Maliboo (h), SU Xandora (2R), Jettoo (h), SY Loona (h) et SY Scoop (h).

Nom variété	Mandataire pour la Belgique	Date de 1ère inscription à la liste européenne	Tolérance aux virus		Rendement en % des témoins avec protection (Moyen)	Hauteur (cm)	Précocité à l'épiaison**	Verse (1-9)*	Bris de tige (1-9)*	Maladies ³		
			JNO - Jaunisse nanisante	MVO - Mosaïque type 2						Helminthosporiose	Rhynchosporiose	Oïdium
Alienor	Jorion Philips Seeds	2023	Tolérante	S	105	104	5,8	9,0	4,9	6,7	7,5	7,3
Avantasia	SCAM	2022	S	Tolérante	99	111	4,2	8,8	4,2	7,3	7,1	8,5
Dementiel	SCAM	2019	S	S	97	107	7,0	9,0	5,0	8,0	7,6	7,9
Esprit (T)	Ets Rigaux	2020	S	S	99	117	7,3	8,9	4,7	7,7	7,5	8,6
Fascination	Jorion Philips Seeds	2022	Tolérante	S	99	97	3,1	8,5	5,6	6,8	7,8	7,7
Integral (T)	SCAM	2021	Tolérante	S	101	106	4,9	9,0	5,6	6,1	7,7	6,2
Jettoo (h)	Syngenta/SCAM	2016	S	S	103	121	6,7	7,8	6,8	8,1	8,2	8,4
Julia (T)	Aveve/Walagri	2020	S	Tolérante	102	112	6,1	8,4	4,3	7,3	7,9	8,3
KWS Delis	Jorion Philips Seeds	2023	Tolérante	Tolérante	99	94	4,8	8,4	5,2	6,5	7,3	8,5
KWS Orbit	Aveve/Walagri	2017	S	S	96	111	6,9	9,0	3,4	7,2	7,2	9,0
LG Zelda	Ets Rigaux	2021	Tolérante	S	100	100	4,0	8,7	3,7	6,1	6,0	8,7
LG Zorica	Aveve/Walagri	2023	Tolérante	S	106	106	3,2	8,0	4,1	6,7	6,4	8,8
LG Zoro (T)	SCAM	2019	Tolérante	S	99	118	4,8	5,2	3,4	7,4	8,2	8,5
Sensation	Aveve/Walagri	2019	Tolérante	Tolérante	91	108	3,6	6,3	3,1	6,9	8,4	9,0
SU Xandora (2R)	SCAM	2021	S	S	93	95	7,5	8,6	8,7	8,4	8,6	7,6
SY Bankook (h)	Syngenta/Ets Rigaux	2021	S	S	104	116	6,7	8,4	5,5	7,0	8,5	8,2
SY Dakoota (h)	Syngenta/Jorion P.S.	2020	S	S	102	115	7,1	8,6	5,7	7,1	8,4	8,4
SY Galileo (h)	Syngenta/Actura	2018	S	S	103	122	7,6	7,6	5,0	7,1	7,9	8,4
SY Loona (h)	Syngenta/Aveve-W	2021	S	S	105	116	8,4	8,6	6,4	8,0	8,4	7,9
SY Rangoon (h)	Syngenta/Actura	2022	S	S	102	116	4,4	8,8	4,4	7,4	7,9	7,5
SY Scoop (h)	Syngenta/SCAM	2019	S	S	104	120	6,4	7,6	7,0	8,0	8,5	7,8
SY Zoomba (h)	Syngenta/SCAM	2023	Résistante	S	104	127	8,2	8,2	8,3	7,6	8,3	8,0
Tektoo (h)	Syngenta/Dock-Moulin	2015	S	S	102	117	7,3	8,0	3,9	7,7	8,1	8,3
Visuel	Aveve/Walagri	2017	S	S	94	108	4,1	7,8	2,7	6,2	7,3	8,3
Carrousel	Aveve/Walagri	2021	Tolérante	S	-	112	5,0	8,6	4,1	6,5	6,2	6,0
SY Maliboo (h)	Syngenta	2020	S	S	-	121	6,2	8,3	5,1	8,5	7,9	8,4

(T) = témoins (h) = hybride

(2R) = deux rangs

**Cotation '1-9' : 1 = la plus pr

L'intégralité du Livre Blanc est à découvrir lors d'une soirée de présentation, le 12 septembre prochain à 19h15 à l'Es-space Senghor de Gembloux (Entrée n°7, Avenue de la Faculté d'Agronomie, 11). Plus de renseignements au 081/62.21.39.

ORGE BRASSICOLE WALLON:

OÙ EN EST-ON ?

Bien connue sur la scène internationale pour son goût et son savoir-faire en matière de bière, la Belgique exporte les produits de son expertise aux quatre coins du globe. Malgré cela, seule une faible part de l'orge qui constitue le malt belge est produite en Wallonie. Depuis 2017, un plan d'action a été mis en place pour développer la filière d'orge brassicole en Wallonie afin d'obtenir une orge brassicole locale et de qualité, répondant à la demande de différents acteurs du secteur de la bière.

Anne-Laure Michiels

L'orge brassicole en pratique

Pour l'agriculteur, l'orge brassicole présente bien des avantages, relate Jean-Luc Dewez, lui-même agriculteur et, quelque part, un des pionniers en la matière : « c'est une culture très intéressante dans la rotation mais aussi en termes de rentabilité. L'orge est la deuxième paille par excellence ! Elle est d'ailleurs appétante pour le bétail. En plus de cela, la culture libère rapidement la terre grâce à une moisson précoce, ce qui laisse tout le loisir de travailler son sol, semer ses engrais verts, épandre ses fumiers ou même implanter une seconde culture courte. » Une affirmation que confirme Alice Nysten, ingénieure en charge des essais d'orge brassicole au CePiCOP : « au niveau technique, la culture est très similaire à une autre céréale. Même semoir, même moissonneuse. Si on peut lui trouver une exigence différente, c'est l'attention au dosage de la fertilisation qui sera très important pour conserver une qualité homogène et un taux de protéines qui répond aux exigences de l'orge brassicole. En bio ou en conventionnel, les conseils de fertilisation et de rotation divergeront d'ailleurs. »

brassicole se voit désormais animée par le CePiCOP et le Collège des Producteurs, notamment via une commission de filière où tous les acteurs de la filière orge brassicole sont réunis autour de la table » explique Julien Beuve-Méry. Et de poursuivre : « Nous avons 2 réunions de commission de filière par an pendant lesquelles nous déterminons, en concertation avec l'ensemble des acteurs de la filière, le Prix Juste Producteur pour les orges labellisées. Celui-ci veille à respecter que les coûts de production et salariaux des producteurs soient couverts par le prix auquel leur est acheté leur orge. Nous discutons également des réalités des différents acteurs parmi lesquels on retrouve les négociants, les stockeurs, les malteurs, les brasseurs et bien sûr les producteurs ! »

En quelques chiffres

Aujourd'hui, l'on peut dire que la filière gagne globalement du terrain au sud du plat pays. En 2024, malgré un recul du nombre global d'hectares dû à une commande revue à la baisse d'une distillerie, le nombre d'hectares d'orge brassicole implantés en Wallonie s'élevait aux environs de 1200 – orges d'hiver et de printemps confondues. De ces 1200 hectares, une majorité était emblavée d'orges de printemps semées à l'automne. Le nombre de brasseries actives dans la filière atteint la trentaine d'acteurs en Wallonie. « Ces chiffres sont une estimation, en fonction de ce que nous avons à disposition au Collège. Ils reprennent notamment les hectares implantés pour Harvesta (+/- 150). D'autres filières indépendantes peuvent être en train de se développer sans que nous n'ayons les chiffres sous la main. Et ce serait super ! » avance Julien Beuve-Méry, chargé de mission Céréales et Grandes Cultures au Collège des Producteurs.

La filière animée par le CePiCOP – pour les essais et le développement variétal – et le Collège des Producteurs – avec son label Prix Juste Producteur (PJP) – se développe lentement mais sûrement en Wallonie sous l'impulsion du plan stratégique lancé par René Collin en 2017, alors Ministre wallon de l'Agriculture.

Tenté-e par l'aventure de l'orge brassicole ?

Pour toute question relative à la filière, contactez Julien Beuve-Méry – Collège des Producteurs : julien.beuvement@collegedesproducteurs.be

Pour toute question technique sur la culture, contactez Alice Nysten – CePiCOP : an@cepiscop.be

La filière en pratique

« Auparavant historiquement gérée par l'asbl Promotion d'Orge de Brasserie (POB), la filière d'orge



©HappyAlex



Fascination

L'escourgeon qui fait rêver!



Récolte précoce!



Variété saine!



Vigueur végétative!



JNO Tolérant! (jaunisse nanisante)



JORION PHILIP-SEEDS

SANITEL SERA HORS LIGNE

LES 13, 14, 15 ET 16 SEPTEMBRE

À partir du vendredi 13 septembre 16h, le samedi 14 septembre et le dimanche 15 septembre 2024, SANITEL sera complètement hors ligne pour chaque utilisateur. Cela est dû à un ajustement important apporté à l'ensemble du système. SANITEL ne sera pas encore disponible pour les éleveurs, les négociants et les centres de rassemblement le lundi 16 septembre.

Communiqué AFSCA

dans les 7 jours suivant le week-end en question.

3. Centres de rassemblement (classe 1 et classe 2)

Les enregistrements et recherches dans SANITEL ne peuvent pas être effectués ou ne peuvent pas être effectués correctement durant la période susmentionnée, ni via Cerise ou Veeportaal, ni via d'autres canaux. L'ARSIA et la DGZ ne pourront pas non plus travailler avec SANITEL pendant cette période. Il n'est pas non plus possible de demander des documents de circulation ou des documents d'identification pour les bovins pendant cette période, ni même par les éleveurs, ni par l'ARSIA et la DGZ. Assurez-vous de suivre la communication que l'ARSIA et la DGZ enverront aux éleveurs à ce sujet. Il est important de planifier et réaliser les tâches habituelles liées à SANITEL autant que possible dans les jours précédents la période du 13 au 16 septembre. Pendant la période susmentionnée, les statuts sanitaires des bovins ne peuvent pas être vérifiés dans SANITEL. Renseignez-vous donc minutieusement sur les statuts sanitaires des animaux auprès des négociants/ fournisseurs/cédants. La période susmentionnée n'a pas d'incidence sur le fonctionnement de TRACES-NT, mais des documents d'identification ne peuvent être demandés pendant cette période. Les lots de bovins pour lesquels des documents d'identification sont déjà disponibles peuvent être certifiés. Les bovins sans document d'identification ne peuvent pas être certifiés. Si un rassemblement a lieu dans la

Attention, SANITEL/BELTRACE serait déjà disponible pour les activités de l'abattoir le lundi 16 septembre. Il est important de planifier et réaliser les tâches habituelles liées à SANITEL autant que possible dans les jours précédents la période du 13 au 16 septembre.

Lorsque les activités d'abattage ont lieu pendant la période susmentionnée, les enregistrements obligatoires dans SANITEL/BELTRACE peuvent être conservés à ce moment-là dans les systèmes propres des abattoirs ou sur papier. Les informations doivent ensuite être enregistrées dans SANITEL dans les 7 jours suivant le week-end en question.

Étant donné que les données sur les bovins et les troupeaux ne peuvent pas être vérifiées dans SANITEL et que l'eICA n'est pas disponible, un document de circulation (également pour les bovins : <https://tinyurl.com/5n8wdrhs>) et l'ICA sur papier (<https://tinyurl.com/2sbz6mw9>) doivent être soumis pendant la période susmentionnée.

5. Les vétérinaires, tierces parties et les interfaces de gestion

SANITEL ne sera en aucun cas joignable durant la période susmentionnée. L'ARSIA et la DGZ ne pourront pas non plus travailler avec SANITEL pendant cette période. Si vous donnez des services à un ou plusieurs des groupes d'utilisateurs mentionnés ci-dessus, veuillez lire les informations correspondantes. Assurez-vous de suivre la communication que l'ARSIA et la DGZ enverront aux éleveurs à ce sujet. Il est important de planifier et réaliser les tâches habituelles liées



L'AFSCA est consciente qu'une indisponibilité de SANITEL pendant plus de 48 heures a un impact majeur sur tous les utilisateurs. Malheureusement, il n'existe pas d'autre possibilité pour procéder à cet ajustement essentiel. Après ce week-end, les utilisateurs pourraient constater un léger ralentissement des performances du programme au cours des premiers jours. Cependant, cela va se normaliser assez rapidement.

1. Les éleveurs

Les notifications et commandes habituelles ainsi que les recherches dans SANITEL ne peuvent être effectuées ou ne peuvent pas être effectuées correctement durant la période susmentionnée, ni via le portail Cerise ou Veeportaal, ni via VRS, ni via d'autres canaux. L'ARSIA et la DGZ ne pourront pas non plus travailler avec SANITEL pendant cette période. Il ne sera pas possible de demander des documents de circulation ou des documents d'identification pour bovins pendant cette période, même via les négociants et les centres de rassemblement. Assurez-vous de suivre la communication que l'ARSIA et la DGZ enverront aux éleveurs à ce sujet. Il est important de planifier et réaliser les tâches habituelles liées à SANITEL autant que possible dans les jours précédents la période du 13 au 16 septembre.

2. Les négociants

Les enregistrements et recherches dans SANITEL ne peuvent pas être effectués ou ne peuvent pas être effectués correctement durant la période susmentionnée, ni via Cerise ou Veeportaal, ni via d'autres canaux. L'ARSIA et la DGZ ne pourront pas non plus travailler avec SANITEL pendant cette période. Il n'est pas non plus possible de demander des documents de circulation ou des documents d'identification pour les bovins pendant cette période, ni même par les éleveurs, ni par l'ARSIA et la DGZ. Assurez-vous de suivre la communication que l'ARSIA et la DGZ enverront

aux éleveurs à ce sujet. Il est important de planifier et réaliser les tâches habituelles liées à SANITEL autant que possible dans les jours précédents la période du 13 au 16 septembre. Pendant la période susmentionnée, les statuts sanitaires des bovins ne peuvent pas être vérifiés dans SANITEL. Renseignez-vous donc minutieusement sur les statuts sanitaires des animaux auprès du cédant. La période susmentionnée n'a pas d'incidence sur le fonction-

nement de TRACES-NT, mais des documents d'identification ne peuvent être demandés pendant cette période. Les lots de bovins pour lesquels des documents d'identification sont déjà disponibles peuvent être certifiés. Les bovins sans document d'identification ne peuvent pas être certifiés.

Pour les arrivées et départs d'animaux dans l'étable de négociant qui ont lieu dans la période susmentionnée, le registre obligatoire IN et OUT peut être tenu sur papier au moment même. Les informations doivent ensuite être enregistrées dans SANITEL

période susmentionnée, le registre obligatoire IN et OUT peut être tenu sur papier au moment même. Les informations doivent ensuite être enregistrées dans SANITEL dans les 7 jours suivant le week-end en question.

4. Abattoirs

Les enregistrements et recherches dans SANITEL/BELTRACE ne peuvent pas être effectués ou ne peuvent pas être effectués correctement durant la période susmentionnée, par quelque canal que ce soit. L'ARSIA et la DGZ ne pourront pas non plus travailler avec SANITEL pendant cette période.

à SANITEL autant que possible dans les jours précédents la période du 13 au 16 septembre.

6. SANITEL MED

Les travaux sur SANITEL ont également un impact direct sur SANITEL-MED. SANITEL-MED n'est également en aucun cas joignable pendant la période susmentionnée. Il est important de planifier autant que possible les tâches liées à SANITEL-MED en dehors cette période.





La colonne de gauche reprend les dernières cotations disponibles à la clôture du journal. La colonne de droite indique, entre parenthèses, les cotations du marché précédent. Sauf indication contraire, les prix s'entendent hors TVA.



CINEY

30/08/2024

EFFECTIF : 1212

Commentaire : Exportations fermées pour tous les pays, excepté Pays-Bas. Veaux noirs maigre en baisse, pour le reste stationnaire..

Bovins de boucherie/Taureaux (€/kg)

55%	2.50-2.80	(2.50-2.80)
60%	2.90-3.10	(2.90-3.10)
Bonne confirmation	3.20-3.40	(3.20-3.40)
Assimilés	3.70-4.00	(3.70-4.00)
CDP	4.10-4.50	(4.10-4.50)

Bovins de boucherie/Vache inf. 10 ans sup. 400 kg (€/kg)

Fabrication	1.80-1.90	(1.80-1.90)
50%	2.00-2.20	(2.00-2.20)
55%	2.20-2.60	(2.20-2.60)
Bonne confirmation	2.70-3.00	(2.70-3.00)
Assimilés	3.50-3.90	(3.50-3.90)
CDP	3.90-4.20	(3.90-4.20)

Bovins maigres/Génisses (€/tête)

Ordinaires - 180 à 250kg	675-875	(675-875)
Ordinaires - 250 à 400kg	1175-1225	(1175-1225)
Ordinaires - 400 à 500kg	1150-1350	(1150-1350)
PN-PR - pleines	1365-1855	(1365-1855)
BBB culard - 180 à 250kg	1100-1275	(1100-1275)
BBB culard - 250 à 400kg	1350-1525	(1350-1525)
BBB culard - 400 à 500kg	1400-1800	(1400-1800)

Bovins maigres/Taureaux (€/tête)

Ordinaires - 180 à 250 kg	825-1025	(825-1025)
Ordinaires - 250 à 320 kg	1025-1075	(1025-1075)
Ordinaires - 320 à 370 kg	1100-1175	(1100-1175)
Ordinaires - > 370 kg	1200-1250	(1200-1250)
Assimilés - 180 à 250 kg	1050-1150	(1050-1150)
Assimilés - 250 à 320 kg	1150-1300	(1150-1300)
Assimilés - 320 à 370 kg	1200-1500	(1200-1500)
Assimilés - > 370 kg	1500-1700	(1500-1700)
CdP. - 180 à 250 kg	1350-1450	(1350-1450)
CdP. - 250 à 320 kg	1475-1575	(1475-1575)
CdP. - 320 à 370 kg	1625-1800	(1625-1800)
CdP. - > 370 kg	1750-1950	(1750-1950)

Bovins maigres/Vaches (€/tête)

PN/PR - Moyennes	650-1550	(650-1550)
Cat.II - Mixtes	1525-1700	(1525-1700)
Cat.I - Mixtes	1650-1950	(1650-1950)
2 à 4 ans - CdP.	1925-3275	(1925-3275)
agées - CdP.	1825-3175	(1825-3175)

Veaux (€/tête)

Laitiers P --	0.00-95	(0.00-95)
Mixtes 1er choix R-U --	145-265	(145-265)

Mixtes 2ème choix O --	105-155	(105-155)
CdP. - Mâle	735-960	(735-960)
CdP. - Femelle	490-865	(490-865)

BATTICE

31/08/2024

EFFECTIF : 232

Commentaire : Boucherie et Commerce : très peu d'offre : Prix soutenus. Veaux Laitiers : en baisse. Veaux CDP : Prix soutenus.

Bovins de boucherie/Taureaux (€/kg)

Bonne conformation - U	2.22-3.00	(2.22-3.00)
Taureaux 55% - R	2.00-2.50	(2.00-2.50)
Poids lourds - O	1.90-2.20	(1.90-2.20)

Bovins de boucherie/Vache inf. 10 ans sup. 400 kg (€/tête)

Bonne conformation - R	1150-1500	(1150-1500)
1re catégorie 45% - O	750-1100	(750-1100)
2e qualité 40% - P	450-750	(450-750)
De fabrication - P-	250-450	(250-450)

Elevage/Vaches (€/tête)

Vaches cdp de < 5 ans	1800-2800	(1800-2800)
Vaches cdp de > 5 ans	1700-2700	(1700-2700)
Bonnes Vaches Ordinaires	1000-1800	(1000-1800)
Vaches Ordinaires	500-750	(500-750)

Elevage/Veaux (€/tête)

CdP. - S - E	500-950	(500-950)
Mixtes 1er choix U	160-280	(170-290)
Mixtes 2e choix O	130-160	(140-170)
Laitiers O-P	40-130	(50-140)

A - U3	495.08	(495.08)
A - R2	455.41	(454.66)
A - R3	415.25	(414.63)
A - O2	410.24	(410.24)
A - O3	374.50	(374.50)

Vaches (€/100kg carcasse)

D - S2	652.07	(648.69)
D - S3	636.36	(636.34)
D - E2	638.55	(636.09)
D - E3	617.64	(621)
D - U2	515.89	(526.94)
D - U3	507.34	(505.65)
D - R2	469.09	(472)
D - R3	492.68	(477.95)
D - O2	401.98	(405.24)
D - O3	422.44	(422)
D - O4	431.23	(429.45)
D - P2	352.14	(350.93)
D - P3	373.31	(373.23)

PRODUITS LAITIERS

19/08/2024

Cotations de la Confédération Belge de l'Industrie Laitière (€/100kg)

Beurre	765.73	(765.73)
Poudre de lait écrémé	256.13	(256.13)



PRIX OFFICIELS

12/08/2024

Porcs (€/100kg carcasse)

Classe S/E	202.63	(209.39)
------------	--------	----------

Porcelet (€/tête)

Classe T	63.25	(64.25)
----------	-------	---------



DEINZE

28/08/2024

Lapins (€/kg)

	2.25-2.25	
--	-----------	--

Volailles(€/kg)

Poules extra lourdes + ou - 3,5 kg	0.51-0.53	(0.49-0.51)
Poules brunes 1,8-2 kg	-0.01-0.01	(-0.01-0.01)
Poules blanches 1,6-1,8 kg	-0.06-0.04	(-0.06-0.04)
Poulets à rôti +/- 1,8 kg	1.24-1.26	(1.24-1.26)

KRUISHOUTEM

27/08/2024

Oeufs (€/100 pièces)

Oeufs de poules élevées en cages aménagées

Prix production	Blancs		Bruns	
	cat.0, 77.5g	10.49 (10.38)	10.89 (10.78)	
cat.1, 72.5g	9.25 (9.14)	9.65 (9.54)		
cat.2, 67.5g	8.61 (8.51)	9.11 (9.01)		
cat.3, 62.5g	7.98 (7.88)	8.68 (8.58)		
cat.4, 57.5g	7.34 (7.25)	8.04 (7.95)		
cat.5, 52.5g	6.70 (6.62)	7.10 (7.02)		
cat.6, 47.5g	6.06 (5.99)	6.16 (6.09)		
cat.7, 42.5g	5.42 (5.36)	5.52 (5.46)		

Prix négoce

XL	11.69 (11.58)	12.09 (11.98)
L	9.81 (9.71)	10.31 (10.21)
M	8.54 (8.45)	9.24 (9.15)
S	6.76 (6.69)	6.86 (6.79)

Oeufs de poules élevées au sol

Prix production

cat.0, 77.5g	11 (10.89)	12.09 (12)
cat.1, 72.5g	9.76 (9.65)	10.85 (10.76)
cat.2, 67.5g	9.19 (9.08)	10.22 (10.14)
cat.3, 62.5g	8.81 (8.69)	9.71 (9.65)
cat.4, 57.5g	8.47 (8.35)	9.21 (9.15)
cat.5, 52.5g	7.78 (7.69)	8.14 (8.09)
cat.6, 47.5g	6.06 (5.99)	6.16 (6.09)
cat.7, 42.5g	5.42 (5.36)	5.52 (5.46)

Prix négoce

XL	12.20 (12.09)	13.29 (13.20)
L	10.39 (10.28)	11.42 (11.34)
M	9.67 (9.55)	10.41 (10.35)
S	6.76 (6.69)	6.86 (6.79)



PRIX OFFICIELS

Semaine du 26/08 au 01/08/2024

Blé tendre(Prix livré usine - €/t)

fourrager	193	(193)
-----------	-----	-------

Esourgeon fourrager(Prix livré usine - €/t)

Triticale(Prix livré usine - €/t)		
-----------------------------------	--	--

SYNAGRA

03/09/2024

Blé tendre (Prix culture indicatifs - €/t)

standard	190	(191)
standard non-certifié	185	(186)

Mais(Prix culture indicatifs - €/t)

Esourgeon fourrager(Prix culture indicatifs - €/t)		
standard	175	(173.50)
standard non-certifié	170	(168.50)

POMMES DE TERRE

27/04/2021

Plants Bintje(€/100kg net)

Pomme de terre - Industrie(€/100kg net)

MATIÈRES PREMIÈRES

26/08/2024

(€/1000 kg départ négoce)

Corn Gluten feed		
22% - Europe	243	(248)
Luzerne déshydratée		
16%, pellets 6mm - France	257	(257)
Pulpe de betterave déshydratée		
pellets 8mm - France	278	(278)
Tourteaux de Colza		
extraction - 34% - Belgique	309	(304)
Tourteaux de lin, plaquette(€/t)		
pression - 40% - Belgique	491	(492)
Tourteaux de soja 48%, pellets		
extraction - 43% - Argentine	414	(422)
Tourteaux de soja 48%, pellets		
extraction - 49% - Belgique	439	(439)
Tourteaux de soja 48%, pellets		
48% - OGM contrôlé - Brésil	645	(640)
Tourteaux de Tournesol		
extraction - 28% - Argentine	254	(258)



MERCUFWA
UN SERVICE DE LA FÉDÉRATION WALLONNE DE L'AGRICULTURE



Koenraad Hoste
Expert MercuFWA

Bonjour à toutes et à tous,

En ce début septembre, les récoltes de céréales terminées, chacun fait ses comptes et on ne peut pas dire que l'année fut bonne. Au-delà des rendements, souvent décevants, c'est surtout les prix sur les marchés mondiaux qui inquiètent les céréaliers. Chez les éleveurs, les ravages de la fièvre catarrhale laisseront également des traces indélébiles dans les finances.

Peu de bétail exposé à la vente ce vendredi sur le marché de Ciney (1200) et un marché stationnaire pour les meilleures bêtes mais difficile pour le second choix et les moindres qualités. Par contre l'exportation vers la France et l'Italie est au point mort.

En carcasses, le marché s'obscurcit en mâles; beaucoup de taureaux attendent encore en ferme et les

prix accusent une légère baisse (10 cents). Les femelles semblent plus stables.

Le commerce des veaux viandeux reste très ferme tandis que chez les laitiers, le début de la période des naissances tire les prix vers le bas.

Semaine du 31/08 au 07/09/2024

Veaux viandeux	Ferme
Veaux laitiers	Calme
Vaches maigres viandeuses	Stable
Vaches réformes grasses	Stable
Réformes laitières	Baisse
Gros broutards	Ferme
Petits broutards	Stable

Votre semaine Météo en un clin d'oeil

JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI
05 / 09	06 / 09	07 / 09	08 / 09	09 / 09	10 / 09	11 / 09
24 °C	24 °C	28 °C	24 °C	20 °C	22 °C	19 °C
14 °C	16 °C	16 °C	17 °C	15 °C	16 °C	13 °C
Averses éparses	En partie ensoleillé	Bien ensoleillé	Averses éparses	Pluie modérée	Assez ensoleillé	En partie ensoleillé
NE	O	SE	SO	N	N	O
10 km/h	5 km/h	5 km/h	10 km/h	10 km/h	15 km/h	10 km/h
2-5l/m²	0-0l/m²	0-0l/m²	2-5l/m²	10-15l/m²	0-0l/m²	0-0l/m²
4l/m²	0l/m²	0l/m²	4l/m²	13l/m²	0l/m²	0l/m²

Pour obtenir des prévisions plus détaillées, actualisées et adaptées à votre région, rendez-vous sur www.fwa.be

**SR BRABANT ET SL WAVRE-PERWEZ
MARDI 10 SEPTEMBRE**

Apéritif suivi de la conférence «Crédits et fiscalité de la remise d'exploitation» à 19h présentée par Geoffroy Petit (Maxel) et Philippe Moniquet (Bureau Comptable Ph. Moniquet) dans les locaux de la FWA (Chaussée de Namur 47, 5030 Gembloux). Réservé aux membres FWA. Inscription via animation@fwa.be

SL FEXHE-HOLLOGNE – LUNDI 16 SEPTEMBRE

Séance d'information sur le Livre Blanc par le CePiCOP dès 19h30 à la salle du foot de Hognoul. Organisée en collaboration avec le CETA Basse-Hesbaye. Ouvert à tous.

SL CINEY – MERCREDI 25 SEPTEMBRE
Séance information «Chasseurs et agriculteurs: ensemble pour une coexistence harmonieuse», débat et collaboration à 19h30 sur le site d'Elévéo, rue des champs Elysées 4 à Ciney.



UAW HAINAUT – JEUDI 05 SEPTEMBRE

Journée d'étude provinciale «La génération Z et le monde du travail - briser les idées reçues» à 9h30 - à la Maison des Associations (Rue Wibault-Bouchart 24 Bléharies (Brunehaut)). Conférence-débat animée par Student.be. Un repas 3 services suivra la conférence: PAF 50€, à payer sur le compte UAW Peruwelz BE98 1030 8374 2693 ou sur place. Places limitées! Infos et inscription: uaw@fwa.be.

UAW BOUSSU DOUR – JEUDI 05 SEPTEMBRE

Conférence-débat «Initiation à l'herboristerie» par Claudia de

l'ASBL Naturangre à 19h30, Salle Roi Baudouin (Place de Thulin, Thulin). Un dossier de 10 pages reprenant différentes recettes vous sera remis. PAF: gratuit pour les membres, 3€ pour les non-membres.

UAW COMINES –

**WARNETON
MARDI 10 SEPTEMBRE**

Visite d'une ferme fromagère artisanale à 13h30 - Kaasboerderij De Moerenaar, middelweg 7 Furnes. PAF 12€: dégustation de 5 fromages + 1 boisson + 1 glace. Pour une question d'organisation, veuillez réserver avant le 5/09: Lefebvre Marie-France 0488/565444 ou leplat@live.be. Covoiturage conseillé (au départ de la place de Ploegsteert).

**UAW BRABANT WALLON –
MERCREDI 11 SEPTEMBRE**

Apéros de la ferme de 16h à 19h chez Marie et Maurice à la ferme à Enines, rue du

Bourgmestre Dandoy 1, Enines (Orp-Jauche). Visite de la ferme, bar, petite restauration, animations, concours et musique. Marie Tasiaux : 0499/35 10 52

UAW Verviers-Dison-Limbourg – Lundi 16 septembre
Visite de la distillerie Radermacher à Raeren à 10h30 suivie d'un repas.

**UAW BRABANT WALLON
MARDI 17 SEPTEMBRE**

Journée provinciale «Dis, madame?» à 9h30, à la commanderie de Vaillampont (av. de Vaillampont 10, 1402 Nivelles). Repas: 40€ à verser pour le 10 septembre sur BE 08 1030 1618 3813. Inscription chez Dominique Goies 0479/23 61 29, Jacqueline Strade 0495/51 93 05 ou Marie Tasiaux 0499/35 10 52.

**UAW CONDROZ-FAMENNE/FWA SL CINEY
MERCREDI 25 SEPTEMBRE**

Séance information «Chasseurs et agriculteurs: ensemble pour une coexistence harmonieuse», débat et collaboration à 19h30 sur le site d'Elévéo, rue des champs Elysées 4 à Ciney.

**UAW ARLON – ETALLE – FLORENVILLE
VENDREDI 27 SEPTEMBRE**

Excursion à Dinant. Départ : 7h30 - RDV gare Marbehan. Programme: visite de la citadelle, dîner (menu 3 services, boissons comprises), croisière. Réservation auprès d'Anne-Sophie: ghislain.masson@skynet.be ou 0476/350413; PAF: 35€ membres UAW, 69€ non-membres, 20€ enfants de 6-12 ans ; paiement uniquement sur le compte BE57 1030 1203 4435 pour le 10/09 - communication : Dinant, Nom(s), Prénom(s).



ARFWA FLEURUS – MARDI 24 SEPTEMBRE

Exposé de Damien Pussemier «Les actions à réaliser en automne dans le jardin d'agrément» à 14h à la salle paroissiales de Frasnes-lez-Gosselies, suivi d'un goûter. PAF 8€, inscription au plus tard le 21 septembre chez Godelieve Vandepopelier 071/80 09 36 ou Marie-Rose Baes 0473/91 70 72 ou jmdescamps.pf@skynet.be

ARFWA TOURNAI – MOUSCRON – JEUDI 26 SEPTEMBRE

Journée de détente à Yvoir. Départ 7h30 Tournai Expo (Kain). À 10h, promenade en chemin de fer du Bocq. Repas sur l'île d'Yvoir. À 15h30, visite de la brasserie Caracole et dégustation. Retour vers 17h30 à Tournai. Prix: 95€ à verser sur BE 83732672012415 pour le 15 septembre. Inscription auprès de Monique 069/647943 ou François 0493/923806.

À l'occasion des Beef Days

12 SEPTEMBRE JEUDI

Elevage de l'Abbaye d'Argenton
Philippe et Charles VAN EYCK
Rue de l'Abbaye, 50
5030 Gembloux

PROMOTIONS SPECIALES LIBRAMONT

Venez découvrir nos solutions Monitoring en ferme et bénéficiez des derniers jours de promotions

Bienvenue aux Beef Days!
Vous y rencontrerez nos conseillers en génétique

Information & inscription

083/23 06 11

Centre IFAPME
Liège-Huy-Verviers

Nouveautés 2024-2025

Inscriptions dès le 19 août 2024

PLUS DE 100 FORMATIONS POUR CONSTRUIRE TON AVENIR

FORMATION EN APPRENTISSAGE

LIÈGE : /	VILLERS-LE-BOUILLET : Pizzaiolo	VERVIERS : Agenceur d'intérieur
---------------------	---	---

FORMATIONS POUR ADULTES

LIÈGE : Administrateur spécialisé en Cloud computing Brancardier Développeur web back end Spa Manager Technicien pisciniste	VILLERS-LE-BOUILLET : Candidat courtier d'assurances Conseiller en relations publiques Gestionnaire de petite restauration Guide nature Mécanicien de matériels de parcs, jardins et espaces verts	VERVIERS : Ambulancier ATNUP Assistant dentaire Conseiller en gestion de la qualité, de l'environnement et de la sécurité Conseiller en transition digitale Entrepreneur en construction gros-œuvre/Maçon Gestionnaire de projets en marketing digital Moniteur d'école de conduite - cours pratiques et théoriques Technicien-coordonateur en rénovation énergétique
---	--	--

ET TOUTES NOS AUTRES FORMATIONS SUR... centrelhv.ifapme.be

MIX
www.enmieux.be

FEDER-FSE
UNION EUROPÉENNE
L'UNION EUROPÉENNE ET LA WALLONIE INVESTISSENT DANS VOTRE AVENIR

Wallonie

ARFWA NAMUR LUXEMBOURG – 03 OCTOBRE

Excursion. Programme : visite de l'élevage d'alpagas des Maquis à Gouvy. Repas au musée de la bière de Roht, visite guidée de l'ardoisière de Reht. Temps libre sur le retour à Durbuy, accès au parc des Topiaires. 18h30: repas au restaurant La passerelle à Grandhan.
Départ AWE Ciney à 8h20. Prix 130€ à payer sur le compte BE51 1031 1496 3862 pour le 20 septembre. Inscriptions chez André CALANDE : 0479/82.01.29.

DIVERS

NAMUR – VENDREDI 06 SEPTEMBRE

Valériane, le salon Bio. Programme complet sur www.valeriane.be.

NAMUR – VENDREDI 06 SEPTEMBRE

Séchage de plantes aromatiques : retours d'expert-e-s et moment de réseautage par Biowallonie à 16h dans le cadre du Salon Valériane de Nature & Progrès Belgique. Infos et inscriptions : www.biowallonie.com/agenda

NAOME – SAMEDI 07 SEPTEMBRE

Concours et expertise BBB organisé par la Régionale de l'Ardenne. Banquet à l'issue des concours. Cordiale invitation à tous. Info : 0479/507.631 (PIERARD Marc)

OUFFET – DIMANCHE 08 SEPTEMBRE

Finale provinciale du Concours Meilleur Jeune (CMJ) et du Concours Meilleur Agriculteur (CMA) à Ouffet, à la ferme Marcourt. Réservation avant le 31 août au 0470/096279.

ETALLE – DIMANCHE 08 SEPTEMBRE

34ème journée agricole du Sud-Luxembourg au complexe sportif d'Etalle. 10h: concours Bovins BBB, concours Provincial Chevaux de Trait Ardennais, exposition de différentes races de moutons et de races bovines. 12h: Steak Frites Crudités (20€) ou menu enfant avec Saucisse (10€). Plus d'infos au 0476/782350.

GEMBLOUX – JEUDI 12 SEPTEMBRE

Soirée d'informations relative aux semis d'automne en céréales: Livre Blanc – Céréales à 19h à l'Espace Senghor. La brochure sera disponible sur place, au prix coûtant de 12€, ou par versement de 19€ (12€ + 7€ de frais d'envoi (Belgique)),

au n° de compte BE62 3401 5580 3761, ULiège – GxABT – 5030 Gembloux en communication «Livre Blanc Sept 2024» + «votre adresse». Renseignements: 081/62.21.39.

GEMBLOUX – JEUDI 12 SEPTEMBRE

Beef Days à l'élevage de l'abbaye d'Argenton (50 rue de l'abbaye 5030 Gembloux). Visite d'un élevage BBB, ateliers pratiques, espace démo smart farming, petite restauration offerte sur place. Réserver un créneau sur <https://tinyurl.com/yhp87jct>

GEMBLOUX – DU 13 AU 15 SEPTEMBRE

Hortifolies. Entrée gratuite, au Centre Technique Horticole de Gembloux. Vendredi de 09h à 18h : journée réservée aux professionnels. De 10h à 17h le weekend. Plus d'infos sur hortifolies.be.

BASTOGNE – LUNDI 16 SEPTEMBRE

Journée d'échanges du service Agriculture de la Province de Luxembourg. Dès 08h45, avec une séance plénière et un lunch convivial associé à un moment d'échanges thématique & de réseautage. Inscrivez-vous d'ici le vendredi 6 septembre via m.bodelet@province.luxembourg.be

STRÉE-MODAVE – FIN SEPTEMBRE (LA DATE EXACTE SERA COMMUNIQUÉE +/- 10 JOURS AVANT LA RENCONTRE)

Formation – démo technique sur le labour agronomique Biowallonie à 13h30 à la Ferme du CTA de Strée. Formation reconnue en P1, P2 & P3 ! Infos et inscriptions : www.biowallonie.com/agenda

CINEY – SAMEDI 21 SEPTEMBRE

32ème concours provincial Blanc Bleu Belge dans le hall Ciney-Expo dès 18h30 (championnats à 23h30). Restauration prévue de 19h à 23h.

COMICE DE NEUFCHÂTEAU – VENDREDI 27 SEPTEMBRE

Voyage annuel du comice de Neufchâteau. Au programme, visite du fort d'Eben-Émael, repas au Moulin du Broukay et visite du musée du transport en commun. Pour toutes réservations ou renseignements : 0483/047755 ou [comiceagricole.neufchateau@gmail.com](mailto:neufchateau@gmail.com). Réservations souhaitées pour le 15 septembre.

34^{ème} journée agricole du Sud-Luxembourg

Dimanche 8 septembre

Etalle (complexe sportif)

Au programme (dès 10h)

Concours BBB
Exposition autres races
Concours chevaux de traits
Exposition de moutons

Au menu (dès 12h)

Repas adulte (20€) :
steak BBB, frites, crudités
Repas enfant (10€) :
saucisse, frites, crudités
Pain saucisse en soirée



Journée Agricole du Sud-Luxembourg 0476/78.23.50

HANNUT (AVIN)

WAUTERS & BACHY Notaires Associés
Chemin des Dames 24 – 4280 Hannut

4280 Hannut (Avin)

VENTE BIDDIT Exceptionnel terrain



Situé en zone agricole avec étangs et bois, d'une contenance cadastrale totale de 2,2736 ha. Un véritable havre de paix isolé ! Cette propriété privée est destinée aux amateurs de pêche et de calme et dispose d'un accès à la rue du Roua. Attention, la propriété dispose également d'un chalet de plaisance meublé, non conforme d'un point de vue urbanistique et a priori non régularisable. Aucun procès-verbal d'infraction n'a été dressé à ce jour. PAS DE POSSIBILITÉ DE LOGEMENT NI DOMICILIATION. VISITES sur rendez-vous avec l'étude notariale Wauters & Bachy à Hannut.

Les ENCHÈRES auront lieu du mardi 24/09
au mercredi 02/10/2024 et la

Mise à prix est fixée à 80.000 €.

ORBAIS

Etude Notariale David Remy,
société notariale

Rue de Hannut 11 – 5380 Fernelmont

VENTE DE GRÉ À GRÉ MAGNIFIQUE TERRE DE CULTURE



Magnifique terre de culture de 2ha 27a 35ca à Orbaix à 2 routes.
Terre libre à l'enlèvement de la récolte de 2024.
Cadastre: Orbaix B 211EP0000.

Faire offre à partir de : 180.000 €
Visites libres

Renseignements complémentaires en l'étude au 081/83.34.99 ou
par mail david.remy@belnot.be d david.remy@belnot.be

Dans le cadre du renforcement de son service de Conseil, Analyse et Politique,
(CAP) la Fédération Wallonne de l'Agriculture (FWA) recherche

un-e bioingénieur-e
ou un-e ingénieur-e industriel-le
en agronomie ou
bachelier-ère en agronomie
avec un profil généraliste et un intérêt pour l'élevage (porcs et volailles).

La FWA est une organisation professionnelle de défense et de représentation du secteur agricole, créée par et pour les agriculteurs. Les positions défendues par la FWA émanent directement de la profession. Sous la supervision du Directeur du service CAP, la personne engagée travaillera sur les dossiers syndicaux relatifs aux productions animales d'une part, en particulier porcs et volailles et, d'autres part, sur des dossiers transversaux agricoles.

Vos missions :

- Assurer un travail de représentation et de défense syndicale des membres FWA auprès des différentes instances dans lesquelles vous serez mandaté-e
- Informers les membres de la FWA des actualités concernant les secteurs des productions animales
- Participer de manière active à des concertations régionales, fédérales ou européennes
- Rédiger des articles pour le journal Pleinchamp et des documents divers
- Intervenir en tant qu'orateur-ice lors de formations, séances d'information, interview...
- Organiser et animer des réunions en journée ou soirée

Profil recherché :

- Vous êtes titulaire d'un diplôme de bioingénieur-e ou d'ingénieur-e industriel-le en agronomie ou de bachelier-ère en agronomie
- Vous avez une bonne connaissance du milieu agricole wallon
- Vous avez une bonne maîtrise orale et écrite du Français, du Néerlandais et de l'Anglais
- Vous avez de bonnes capacités de communication et de synthèse orale et écrite
- Vous avez de bonnes capacités orthographiques, rédactionnelles et de vulgarisation
- Vous êtes organisé-e et rigoureux-se, tout en faisant preuve de souplesse et de capacité d'adaptation et ce dans un esprit d'agilité

- Vous êtes réactif-ve et proactif-ve
- Vous avez un bon sens relationnel et faites preuve de diplomatie et d'assertivité
- Vous coopérez facilement (avec vos collègues, avec des structures externes)
- Vous faites preuve d'ouverture d'esprit et de créativité
- Vous aimez prendre des initiatives
- Vous avez des capacités d'animation de groupe
- Vous possédez un permis de conduire et disposez d'un véhicule
- Vous êtes amené-e, occasionnellement, à participer à des réunions en soirée

Nous offrons :

- Un contrat à durée indéterminée à temps plein
- Un package salarial attractif et en lien avec votre expérience et vos compétences
- Un environnement de travail diversifié et motivant au sein de la Fédération Wallonne de l'Agriculture
- Un cadre de travail agréable dans nos bureaux de Gembloux au sein d'une équipe dynamique avec possibilité de télétravail et d'horaires flexibles.

Vous pouvez déposer votre candidature, en envoyant une lettre de motivation accompagnée de votre Curriculum Vitae à l'attention de notre service RH via l'adresse rh@fwa.be pour le 15 septembre 2024 au plus tard.

MATERIEL (cherche)

Cherche ancienne faucheuse Kuhn 4 assiettes pour pièces 1 rouleau cage ou rouleau ring de 3mètres pour pose derrière chisel GSM 0 4 7 8 / 2 1 5 1 6 5 (39065)

Cherche tracteurs Ford 4 ET 6 cylindre - New Holland - FIAT - MF - Fendt - JD cherche moissonneuse batteuse New Holland 8070 - 8080 - 8060 - 8050 - TC - TX

32 - TX 34 - TX 36 - TX 62 - TX 63 - TX 64 - TX 65 - TX 66 - TX 68 ensileuse New Holland FX télescopique avec des problèmes et bcp d'heures - Brulle... Tél 0496/387222 - awouters.export@gmail.com (34896)

Cher pneus 18-4-34 ou 460-34 Tracteur David Brown 1200 1210 1410 pour pièces ou complet rotovator terranova ou maschio fraiseuse 0475508750 (39180)

Cherche télescopique, chargeur bull articulé 4X4 marque sans importance. Peu importe l'état T 0495/277174 (37371)

Cherche Tracteur 4X4 JD MF Case Renault Fendt. Peu importe l'état. Aussi moderne. Zetor tous types T 0495/277174 (37383)

MATERIEL (à vendre)

AV ratelier gros ballot rond ou cartour pour le fer semoir à grain Hassia 3m 0474/894229 zone 085 (39110)

AV pince à balles rondes 650€ Tonneau à lisier 4100L 2400€ Herse à chaîne 5M 950€ Rouleau lisse 3M 900€

Vibro 3M 350€ Charrue 4 socles 1250€ Faneuse 6 touppies 2400€ Faucheuse 1m65 1000€ Andaineur 1500€ Etc Tél 0488/279271 (38882) Silos PVC - Cuves inox et PVC - Tout très bon état - Livrés par camion-grue 0475/504101 (39188)

AV cuve de pasteurisation 100L jamais servi Cuve de transport 400T Remplisseuse de yaourt fromage frais Comptoir vitrine 1m 4 étages Grilles d'égouttage fromage 0495/770167 (39067)

AV camion boucherie magasin permis B 6ans 51.000km 4 emplacements marché cause retraite 0497/206233 ou 081/588547 (38875)

Av chariot la littorale 9m deutz 4.50 avec chargeur/outils tonn à eau 2000-5000l faucheuse 1.90 2.65 Benne 7t-8t corne benne 13t jean-til bac à eau 1000à 5000l niches à veaux simple/collectif dbl andaineur Simple and deutz/kvneland fauch refus joskin 2.75 pirouette krone 4tps ipsam 6000l 0475/625299 (39125)

AV neuf 2 bacs d'élévateur à oton pour moissonneuse batteuse type 8060 Tél 068/454292 ou 070/805173 ou 0477/580264 bon prix (39112)

Tracteurs internationaux + pièces d'occasion Smeets Jozef rue Maison Blanche 95 Moulard 0475/548791 (38801)

AV roue jumel 18.438 7pattes 8tou un system jumelage 7pattes molcon dima-sion 38 semoir maïs 4R et6R Nodet tracteur Witte Oliver462 0475508750 (39177)

AV petite benne Bottin 3T super état 1700€, Char 7m50 3000€, Vibro 350€, Semoir à maïs, Tonneau à eau, Charrue, Ebouseuse, Rouleau 3m, Désileuse, Tonneau à lisier 8500L,

SWA
 JOHN DEERE 1026R + chargeur + bac à terre
 JOHN DEERE G4 4240 Universal démo (2021)
 JOHN DEERE Tracteur-tondeuse
 KRAMER Télescopique KT276 - KT356
 GIANT Chargeur articulé G3500 TELE démo 145 h (2024)
 CORVUS Véhicule utilitaire DX4 CAB GR démo 490 km (2022)
 PÖTTINGER Faucheuse frontale Novacat Alpha Motion Master 301
 PÖTTINGER Faucheuse arrière Novacat 302ED - Novacat 352
 PÖTTINGER Faucheuse arrière Novadisc 302
 PÖTTINGER Faneuse HIT 8.81
 PÖTTINGER Double andaineur TOP 762C - TOP 882C
 PÖTTINGER Houe rotative Rotocare V8000
 SWA Pincés à grumes attelage 3 points
 OEHLER Treuilles forestier - Fendeuses
 ELKAER Taille-haie/Sécateur pour chargeur
 STEELWRIGHT Rototilt X18 DF-CW20

MATERIEL D'OCCASION
 JOHN DEERE 6150R DirectDrive 7860 h (2013)
 KUHN Combiné de fauche FC 3125 DF-FF Lift-Control + FC 93330 D-RA Lift-Control (2023 + 2022)
 KUHN Faucheuse GMD 8730-FF Lift-Control (2012)
 HYUNDAI Pelle HX145LCR 300 h (2021)

Annonces pour compte propre et comptes clients
MATERIEL AGRICOLE, FORESTIER & HORTICOLE
 Rue du Poteau 21 / 6950 HARSIN (NASSOGNE)
 Tél.: 084/21.01.97 - Email : info@swasa.be

STOP SOLS GLISSANTS
 Déglacage des bétons
 Pascal Hocq

0486 345 857
 www.patte-et-sol.be Patte et Sol

AGRIFAGNES
 Atelier mécanique agricole

Matériel à vendre

- John Deere 6210R
- Chargeur John Deere H340
- Presse à boules Welger RP535
- Presse à boules Vicon RV156L
- Presse John Deere C441R
- Déchaumeur à disque/déchaumeur à dent
- Enrubanneuse Kverneland
- Faucheuse Duvelsdorf 1m35/1m65
- Kerner Xcut solo 300
- Mélangeuse Sorti Dunker T2 240
- Pince à boules
- Dérouleuse à boules
- Herse étrille Duvelsdorf 3m-6m + rouleau
- Brosse Duvelsdorf

5600 Romedenne 082 678 602
 5660 Boussu-en-Fagne 060 344 243
 www.agrifagnes.be

Atelier JMD
 MASSEY FERGUSON
 ARCUSIN
 Le service presses à votre porte

Le journal Pleinchamp décline toute responsabilité quant aux contenus diffusés dans les annonces commerciales qui ne respecteraient pas la législation en vigueur

Matériel de stock

Neuf:
 • MF 85.245 DYNA 7 EFF (2022)
 • MF 1840 - 2023
 • Andaineur RK 421DN
 • Faucheuse DM316TLV largeur 3m10
 • Arcusin AUTOSTACK FSX 63.72

Occasion:
 • MF 2160 TP - 2011
 • Fendt 714 SCR - 2012

Stock pièces presses MF et Fendt

Deschuyffeleer Jean Marc
 Rue du Vent Val 84 • 7070 Gottignies (Le Roeulx)
 0476 679.653 • www.atelier-jmd.be

CertiOne

Nous seront présents au concours de Meilleur Juge du Condroz-Liegeois le 08/09/24 chez la famille Marcourt à Ouffet

Vous souhaitez obtenir 5€/tonne supplémentaires pour vos céréales ou encore éviter la pénalité de la sucrerie, pensez à la certification Vegaplan. Vous avez une activité de travaux agricoles, alors le Vegaplan Entrepreneur vous concerne. Votre chevilleur vous demande le Codiplan^{PLUS} (Belbeef) pour les bêtes grasses. Vous stockez du grain ou toutes autres matières premières pour l'alimentation des animaux (carottes, pulpes de betteraves ...), vous les transportez, vous les transformez ..., pensez à la certification FCA (anciennement GMP) ? Vous commercialisez des aliments à destination d'éleveurs laitiers certifiés VLOG (sans OGM) ? Vous souhaitez diminuer votre cotisation AFSCA ?

Simplement envie de changer pour un service de proximité !
 Nous nous ferons un plaisir de répondre à vos questions.

NOUVEAU
 Nous certifions la Production Biologique et le cahier des charges de qualité différencié 'Vergers vivants' (verger hautes tiges)
 Pour le Bio : Hélène Vilour 0470/77.55.91

Hélène Tasiaux 0476/836.606
 Christian Willem 0498/69.80.06
 info@certione.be

VENTE - ENTRETIEN - REPARATION - DEPANNAGE

Arnould gri
 CASE IH STEYR WEIDEMANN

Compte propre et compte client
OCCASION EN STOCK:
 CASE IH Puma CVX 240 - 2022
 CASE IH Maxxum CVX 150 - 2022
 CASE IH CS 130
 CASE IH Farmall Upro 115
 CASE IH MX 135
 STEYR CVT 6230
 STEYR 9115
 MASSEY-FERGUSON 55709 - 2020.820H
 SCHAFFER 900 T - 2006
 KUHN Faucheuse cond.Frontale FC313F
 KUHN Faucheuse cond. FC 303GL
 KUHN Faneuse 6 touppies
 KUHN Mélangeuse vertical Euromix 11m3
 KRONE Andaineur 4.2 m
 PÖTTINGER Charrue SERVO 45 plus 5 socs
 KVERNELAND Charrue 5 socs

NEUF EN STOCK:
 CASE IH PUMA CVX 220
 CASE IH VESTRUM 120 avec chargeur
 STEYR Multi 4110
 WEIDEMANN T 7042
 WEIDEMANN 5080T - 4080T - 3080T - 2080T
 WEIDEMANN 1830
 WEIDEMANN T 4512
 KUHN Faucheuse GMD 3511
 KUHN Andaineur GA4431 - GA 8131
 SILOKING Mélangeuse 16m3
 VICON Faucheuse Extra 332
 VICON Faneuse 6 touppies 684
 JOSKIN Ebouseuse 6m
 POSCH Fendeuse 18T PALDU Fendeuse 19T
 Masse pure-choix: 600-800 kg
 Accessoires: MAGS: Bac, croco, ...
 Poids en fonte: 600-800-1000 kg

Rue des corsiers N°34 6850 OFFAGNE
 www.arnould-gri.be / info@arnould-gri.be

Actisol
 Leader en fissuration

Grande culture
 Viticulture
 Pièces d'usure

LOCATION DE MATERIEL
 STOCK DE MACHINES
 STOCK DE PIECES
AgroNova
 L'innovation par la terre
 Gérald Tonglet +32 479 58 64 31

GÜTTLER

Réparer vos dégâts de sangliers avec **GREENMASTER**

0471 74 84 41
 www.guttler.fr

Semoir à engrais etc
0488/279271 (39183)
AV pulvé trainé Blanchard
Atlan avec moussers an-
tidérive 3200L 24M Très
bon état 019633893 ou
0496539742 (38985)

BOVINS

AV élevage de Charneux TX
10-12 mois génisses 10-20
mois vaches pleines limou-
sins bio inscrits htes ori-
gines 0493/189124 (38989)
Taureaux saillie Blonde
d'Aquitaine 22 mois
grand gabarit très calme
0497/408298 (39181)

AUTRES ANIMAUX

AV porcelets noir et blanc
+- 20kg Région Balatre Tél:
0473/539865 (39189)
AV béliers T FR Charolais
et Suffol inscrits indemnes
vaccinés 3,4 et 8 Tél:
0497/415721 (39116)

FOURRAGES

A vendre boules de foin
2024 sans pluie 100euros/
tonne Tél: 0488/265776
(38965)

A vendre à Henri-
Chapelle 25HA d'herbe
de 2^e coupe, 170 B/R foin
1^{er}c + 160 B/R ensilage 1^{er}c +
170 B/R ensilage 2^oc 2023
et 2024 0495/813462
(39055)

Av paille française, RG,
foin, préfané, luzerne, foin
bio rendu. SPRL Moulin
à Vent - 0472/981167
(35977)

A Vendre paille et foin
livrés 0032498501568
(33505)

EMPLOIS

Entreprise agricole à
Genappe cherche ou-
vrier temps plein ou in-
dépendant motivé, am-
biance familiale GSM:
0496/303735 (38982)

DIVERS

AV gros poêle à bois équipé
chauf central boiler taque
chauffe état neuf 500€ Tél:
081/300698 (38972)
40HA pour plantation carotte
oignon autre lég avec irri-
gation France 0493973065
0477050900 Terre lin-pdt
(39109)

A saisir 4 pneus Dunlop
AT20 GRANDTREK 245/65
R17 comme neuf 120€ pr les
4 Un pneu idem 215/60/R17
Neuf : 35€. Tél: 0486/40 80
86 (39148)

AV L en béton H300cm
L250cm Silo 10 T Tél:
0477/178186 (39150)
AV Basculeur de Palox - 2
rampes galva pour pont
bascule - Tout très bon état,
livrés par camion grue -
Cherche Hangar Frisomat
prov Liège à démonter &
à évacuer par mes soins
0475/504101 (39187)

Pour une pub dans
Pleinchamp.be
Membre de la Fédération Wallonne des Agriculteurs
Sylvie Van Vooren
pub@fwa.be
ou au
0476 84 17 29

PROMO de BRY S.A.
Quincaillerie - Service - Outillage
Porte de garage sectionnelle
Allié des Artisans 1 Tél: 083/21.75.65
Zoning de Dinon Fax: 083/21.75.66
5590 Casey Web: www.debrysa.be Mail: info@debrysa.be
Derrière le Marché Couvert de CINEY!

Nouveau KARCHER
Stock limité
HD 10/21 4MXA Eau Chaude
Pression : 30 à 210bar
Débit : 1000 l/h
T^{max} : 80 à 155°C
3x 400V
Enrouleur automatique de
20m de tuyau
2 réservoirs à détergent.
-25% 5410.53€ TTC
Pour une utilisation intensive
447.58€ HTVA

HD 5/15 CX Eau Froide
Pression : 150bar
Débit : 500 l/h
mono 220V
Enrouleur de 15m
de tuyau
Nettoyeur terrasse
1368.44€ TTC
-24% Pour une utilisation semi-intensive
1040€ TTC
899.81€ HTVA
* valable jusqu'au 15/09/24

-20% sur toutes les remorques de stock.*

CHRISTOPHE MAURY

VENTE DE MÉLANGES
FOURRAGERS SUISSE

COMMERCE DE FOURRAGE



0032(0)479 82 61 22
christophe.maury28@gmail.com

**ENTRETIENS
REPARATION
RESTAURATION
TRACTEURS**
TOUTES MARQUES
de 1900 à 2000
+de 25 ans d'expérience
Dépannages à domicile
trav. rapide et soigné
dans mon atelier
0494 523 795



Au service des entreprises
et agriculteurs depuis 40 ans
Me Ghislain Royen, avocat
chevronné qui a formé de nombreux
exploitants au droit rural
dans le cadre des cours de la FWA.

Compétence, service personnel et personnalisé.

Côte de Hagelstein, 23/25 à 4880 Aubel
g.royen.avocat@skynet.be | www.royen.multijuris.org

BEPACONSTRUCTION SRL

PALM Benoit : 0496 40 24 24
benoit.palm@bepaconstruction.be

LONDON Pierrot : 0496 02 82 18
london-pierrot@hotmail.com

Bouxhmont 139 - 4651 Battice - info@bepaconstruction.be

**BETONS AGRICOLES
VOILES EN BÉTON
CITERNES A LISIER
POLISSAGE DE DALLES**

**TRAVAUX DE MAÇONNERIE
GROS OEUVRE
TRANSFORMATIONS**

TOUSSAINT
5330 ASSESSE
Tél: 00 32 83 65 53 15
www.ets-toussaint.be

- 1* Valtra Q305 neuf
- 1* Valtra T215 neuf
- 1* Valtra N155 neuf
- 1* mini pelle Caterpillar 301.8
neuve 3 godets
- 1* Pelle Caterpillar 308CR neuve 3 godets
tête roto
- 1* télescopique Merlo type 42.7 démo 15H
- 1* télescopique Merlo type TF38.10 TT
CS neuf
- 1* mini chargeur Norcar 755XC bac
+ palettes (neuf)
- 1* Chargeur Norcar télescopique 6226
automotive (neuf)
- 1* John Deere 6250R full options (2021)
2150H
- 1* Presse Balle ronde John Deere 990
roto-flow (18237 boules)
- 1* Presse à balle ronde John Deere 592 High
flow 2M (2005)
- 1* presse à balle ronde Vicon RV157 filet
- 1* Faneuse Pottinger HIT 6.61 neuve
- 1* Faneuse Pottinger HIT 8.81 neuve
- 1* Fauchuse Pottinger NOVACAT 402
neuve + 1 occasion
- 1* Double andaineur Pottinger TOP
762C (2024)
- 1* Fauchuse John Deere 530 Trainée
- 1* Fauchuse John Deere 1365 trainée
- 1* Combiné de fauchuses 2*3M Krone
- 1* Pirouette FELLA 6 toupies
- 1* Double andaineur FELLA
- 1* Fauchuse Frontale Pottinger
Novacat 301ED (2021)
- 1* Fauchuse Pottinger 352 cross flow
(2021)
- 1* John Deere 355D diésel coupe 1m22 bac
récolteur 200H
- Tondeuses et tracteurs tondeuses
John Deere neufs
- Grand stock de machines sur accu
EGO POWER

Pleinchamp.be Votre petite annonce dans toutes les fermes de Wallonie

Remplissez LISIBLEMENT cette grille (une case par lettre, une case vide entre chaque mot. Evitez les abréviations incompréhensibles).

										Rubrique :
										Forfait
										3 lignes
										10 €
										11.50 €
										13 €
										14,50 €
										16 €
Nom :										Prénom :
Rue :										n° :
Code postal :					Localité :					
Téléphone :										e-mail :
TVA (si facture) :										Date et signature :
Comment payer?										
Par virement anticipatif libellé au compte Iban BE52 1030 8210 4609 (joindre la preuve de paiement). Pas de pièces de monnaie dans les envois.										
A envoyer à: PLEINCHAMP (Petites Annonces) Chaussée de Namur 47 - 5030 GEMBLoux pub@fwa.be										
Par ligne supplémentaire										1,50 €
cadre										+ 1,50 €
Montant										€
Nombre de parution(s): X										€
Facture										2,50 €
Total :										€

CONCOURS RÉGIONAL DE CLAVIER (14/07)

Élevage

La dernière expertise régionale avant le national de Libramont s'est tenu à Clavier-Station avec les régionales du Condroz liégeois. Un regain d'inscription (138 animaux présents) a donné lieu à des séries disputées, jugées par Laurent Leleux, Luc Collard, Geoffrey Flemal, Stijn Vereecke, Alice Collignon et Athur Gourmet.

Jean-Pierre et Quentin Monfort de Les Avins empochent deux fois l'or durant cette belle journée ensoleillée. Le premier titre est dans les séries de grosses génisses et primipares avec Maité du Fond de Bois (Courtois) où le juge arbitre a dû intervenir pour départager deux candidates. Elle présente une belle longueur, une belle épaule de viande et de gros quartiers dans son arrière-main. Elle devance Madrilène du Fond de Bois (Rubis), sa collègue d'étable, Rose du Tilleul (Danseur) à Bernard Wautelet, Ombrelle du Pouhon (Darko) à Jean-Philippe George, qui récolte une voix au rappel, et Questure du Pouhon (Caporal) à Léon Juprelle, en copropriété avec Jean-Philippe George, ex-aequo au rappel avec Maité.

Le deuxième titre est dans la section des vaches avec Libertine du Fond de Bois (Rubis). Elle dégage un caractère complet et viandeux, le tout souligné par d'excellents aplombs. Elle a été préférée à Esperanza de St Fontaine (Jet-Set) à Vincent Fisenne et 2336 de Pierco (Attribut) à Xavier Dardenne, remplaçante des deux lauréates Intacte du Pouhon et Imago du Fond de Bois.

Bernard Wautelet d'Ouffet obtient le graal dans les séries des jeunes génisses avec Splendeur du Tilleul (Avicii). Cette jeune femelle au caractère très viandeux a fait l'unanimité, aussi bien auprès des juges puisqu'elle décroche également le titre de grande championne, qu'auprès du public. Elle était en lutte avec Originale du Fond de Bois (Ronaldo), Ordonnée du Fond de Bois (Avicii), Olympique du Fond de Bois (Brillant), Olga du Fond de Bois (Darko) et Orientale du Fond de Bois (Kalimero), qui récolte une voix au rappel, à Jean-Pierre et Quentin Monfort, Lumière de la Gotte (Avicii) et Future de la Mandebbras (Oasis) à Vincent Fisenne.

Marcel et Gilles Godefroid de Bois-et-Borsu obtiennent la première place avec Dream de la Rampe (Persan). Cette vache présente un beau type avec un look élevage. Elle a été préférée à Corona d'Ochain (Impérial) à Bertrand et Eugénie Cassart.

Baudouin et Julien Fastré de Vierset-Barse reviennent sur le devant de la scène et se hissent en haut du podium avec Ecoûle de Modave (Digital). Ce jeune individu dégage

une très belle épaule. Il devance Oxygène du Fond de Bois (Darko) et Opinel du Fond de Bois (Ogival) Jean-Pierre et Quentin Monfort et Sultan du Tilleul (Octopus) à Bernard Wautelet.

Enfin, la dernière coupe revient à Bertrand Cassart de Clavier avec Impérial de Somme (Doré), dans les séries de taureaux adultes. Spécimen avec une belle ouverture de poitrine, du garrot, de la longueur et une arrière-main des plus chargées. Il s'impose face à 9714 de l'Ancien Verger (Coquin) à Maurice Godefroid-Kersten, Cèdre du Champs des Bures (Sylvère) à Christophe Verhulst-Goffin et Rubis du Tilleul (Digital) à Bernard Wautelet.

Photos des champions



Génisses officielles, Série de la championne : Maité du Fond de Bois (Courtois x Esperanto) à Jean-Pierre & Quentin Monfort, Les Avins ; Dignité de Modave (Colonel x Lacoste) à Baudouin & Julien Fastré, Vierset-Barse ; Nacarat du Fond de Bois (Kouros x Fly) à Jean-Pierre & Quentin Monfort, Les Avins.



Vaches, Série de la championne : Libertine du Fond de Bois (Rubis x Charlie) à Jean-Pierre & Quentin Monfort, Les Avins ; Olympiade du Tilleul (Attribut x Langoureux) à Bernard Wautelet, Ouffet ; Opulence du Pouhon (Esperanto x Tilouis) à N. & G. Thirion & Jean-Philippe George, Bois-et-Borsu.



Vaches hors normes, Série de la championne : Dream de la Rampe (Persan x Miniloup) à Marcel & Gilles Godefroid, Bois-et-Borsu ; Orchidée du Pouhon (Persan x Grommit) Jean-Philippe George, Les Avins ; Dragonne de la Rampe (Général x Solennel) à Marcel & Gilles Godefroid, Bois-et-Borsu.



Taureaux, Série du champion : Ecoûle de Modave (Digital x Horace) à Baudouin & Julien Fastré, Vierset-Barse ; Imposable de Fooz (Legal x Esperanto) à Vincent Fisenne, Nandrin ; Orario du Fond de Bois (Brillant x Rubis) à Jean-Pierre & Quentin Monfort, Les Avins.



Champion des taureaux adultes : Impérial de Somme (Doré x Impérial) à Bertrand Cassart, Clavier.



Génisses officielles : Rose du Tilleul (Danseur x Wilmots) à Bernard Wautelet, Ouffet ; Fictive du Bouchelet (Benevole x Nevada) à Benoit Demarcin, Warzée ; Quinoa du Pouhon (Courtois x Tilouis) à Jean-Philippe George, Les Avins.



Génisses officielles : Questure du Pouhon (Caporal x Courtois) à Léon Juprelle & Jean-Philippe George, Horion-Hozémont ; 1170 de Pierco (Persan) à Xavier Dardenne, Yernée-Fraigneux ; 1171 de Pierco (Persan x Attribut) à Xavier Dardenne, Yernée-Fraigneux.



Génisses non-officielles : Lumière de la Gotte (Avicii x Usinger) à Vincent Fisenne, Nandrin ; Othella du Fond de Bois (Brillant x Geronimo) à Jean-Pierre & Quentin Monfort, Les Avins ; Riposte du Pouhon (Cargo x Courtois) à Jean-Philippe George, Horion-Hozémont.



Taureaux : 9714 de l'Ancien Verger (Coquin x 5470) à Maurice Godefroid-Kersten, My ; Saphir du Tilleul (Darko x Econome) à Bernard Wautelet, Ouffet ; Egal de Modave (Megawatt x Colonel) à Baudouin & Julien Fastré, Vierset-Barse.



Taureaux : Cèdre du Champs des Bures (Sylvère x Quietiste) à Christophe Verhulst-Goffin, Ivoz-Ramet ; Samourai du Tilleul (Geronimo x G-Star) à Bernard Wautelet, Ouffet ; Safari du Tilleul (Geronimo x G-Star) à Bernard Wautelet, Ouffet.



SOMMET DE L'ÉLEVAGE

LE MONDIAL DE L'ÉLEVAGE DURABLE





1 > 4 OCT. 2024

CLERMONT-FERRAND ★ FRANCE

1.700 exposants • 115.000 visiteurs • 2.000 animaux

sommet-elevage.fr

Instagram Facebook YouTube LinkedIn X Spotify

VISITEURS INTERNATIONAUX

> Réservez votre badge d'entrée gratuite
> Inscrivez-vous à nos visites d'élevages sur www.sommet-elevage.fr

agrily's study tours in agriculture
www.agrily's-incoming.com

Organisez votre séjour au SOMMET
Hébergement, transport, pré et post tours agricoles
Tel : +33 (0) 1 82 83 33 55
Mail : sommet@agrily's.fr

info@sommet-elevage.fr • +33 (0) 4 73 28 95 10